

LES
CAHIERS
DROMOIS



ACADEMIE DRÔMOISE

2002

**Les Cahiers N° 15
de
l'Académie Drômoise
des
Lettres, Sciences et Arts
(Année 2002)**

*En couverture : dessin de Maurice Savin pour les "Cahiers drômois"
au dos : reproduction de la médaille de l'Académie, gravée par Jean Chièze*

SOMMAIRE

Le mot du président, par Alain Balsan	5
Quelques pages d'histoire drômoise.	
L'Académie de Valence à la fin du XVIII ^e siècle, par le Docteur Maurice Damez	7
Montélimar au détour des siècles, par Jean Lovie	17
Paris-Grignan en 18 jours, par Jean Durand	27
Portraits	
Qui était Saint Cyr Nugues ? par Frédérique Bon	33
Ne pas oublier Gustave Thibon, par Alain Balsan	37
Au fil des jours ! par Yvonne Lançon	40
Max Monier de la Sizeranne, par Pierre Palué	41
Un sacré démiurge, par Marcelle Gambus	45
Science et philosophie	
Nucléaire = Economie, par Jean Berthon	49
Trigonométrie et implantation des édifices : la vieille histoire des chiffres incommensurables, par Frédéric Morin,	53
Choisissons-nous notre corps ? par le docteur Jacques Sarano	63

Hommages à	73
Claude Boncompain, par Pierre Vallier	75
Abbé Jean Charay (<i>Dauphiné Libéré</i>)	79
Arsène Héritier, par Pierre Vallier	81
Maurice Vérillon, par Pierre Vallier	85
Marcel Colomb, par Pierre Vallier	89
Liste des membres de l'Académie	91

Ce bulletin a été réalisé par :

Alain Balsan, Jean Berthon et Annie Friche

Son impression n'a été possible que grâce au :

Conseil Général de la Drôme

que nous remercions

Edition : Juin 2002

Le mot du président,

Sous la rubrique « Académie » de son récent et délectable *Dictionnaire philosophique*, André Comte-Sponville écrit : « *Le nom commun peut désigner tout rassemblement d'esprits savants ou habiles, ou supposés tels* ». In cauda venenum ? La formule à l'emporte-pièce est finalement plus charitable qu'il n'y paraît, Comte-Sponville n'ayant pas choisi d'écrire « *ou soi-disant tels...* » ; mais il a dû hésiter...

On accordera toutefois au moins une vertu à l'Académie drômoise : celle de la discrétion. Hors des bruits et de la fureur ambiante, depuis quarante-cinq ans, elle *résiste au temps qui passe et s'en enrichit*, selon la jolie formule d'Yvonne Lançon, membre fondateur, en 1957, de notre compagnie qu'elle a présidée de 1966 à 1970.

La petite cinquantaine de ses membres, hommes et femmes, œuvrent avec ferveur dans les disciplines les plus variées des lettres, des arts ou des sciences. Dans leurs rencontres à l'Académie, ils n'ont d'autre prétention que de mettre en commun leur passion pour le rayonnement de la vie intellectuelle de la Drôme.

Mais pour prouver que l'on existe, il faut parfois sortir de l'obscurité. L'Académie n'avait pas publié de recueil depuis 1997, l'année de son quarantième anniversaire. Ces nouveaux *Cahiers drômois* veulent montrer que l'Académie est toujours bien vivante et qu'elle est riche, avant tout, de la diversité de ses membres.

Alain Balsan
Président de l'Académie drômoise
des Lettres, Sciences et Arts



L'ACADEMIE DE VALENCE A LA FIN DU XVIII^e SIECLE

Les documents récents concernant l'existence sous l'ancien régime d'une Académie à Valence sont peu explicites ; André Blanc signale une société littéraire créée en 1784 et qui connaît tout de suite un grand succès ; elle fut officialisée en 1786, par lettres du roi sous le nom de Société Académique et Patriotique.

Fernand Monteillet, dans un compte-rendu en septembre 1997, au cours d'une réunion de la Société d'Archéologie, mentionne également cette académic provinciale qui aurait été relayée pendant quelque temps, à partir de 1790, par une Académie des Patriotes de Valence.

En fait, la documentation doit être cherchée aux Archives Départementales où l'on trouve un volumineux dossier.

Curieusement, ce fut la disparition de l'Ordre de Saint-Ruf qui fut à l'origine de cette création. Les péripéties de la disparition de l'Ordre de Saint-Ruf furent nombreuses et s'échelonnèrent sur des années ; on envisagea la fusion éventuelle de l'Ordre avec la Congrégation laïque de Saint Lazare ou un Chapitre local ; on en appela au Pape, au Roi ; il y eut des expertises de nombreuses personnalités épiscopales de toute la France ; on recourut même à la justice.

Finalement, un bref du Pape supprime l'Ordre en 1771 ; et cette décision fut entérinée par des lettres patentes du roi datant du 12 juin 1772, enregistrées aux Parlements de Grenoble et Paris.

L'observance aux règles n'était pas en cause, mais on déplorait le petit nombre des religieux et le mauvais état de leurs nombreuses maisons parmi lesquelles des hôpitaux et des établissements ecclésiastiques.

Le dernier abbé, Jacques de Tardivon, par lettres patentes du 12 juin 1773, continuait d'occuper le palais abbatial et était nanti d'une rente viagère de 6000 livres et d'un patrimoine considérable.

Désormais dégagé des soucis de l'administration de l'Ordre, il menait une existence luxueuse consacrée aux mondanités, aux belles-lettres, et il était même resté mêlé aux affaires publiques de la cité.

Le lieutenant Bonaparte fréquente beaucoup chez l'abbé qui, entre autre, le présenta à Madame du Colombier. Au cours d'un passage ultérieur à Valence, ils eurent, sur les calamités subies par l'Eglise de France, une discussion vive mais courtoise, ce qui permit à l'abbé de dire à son interlocuteur que s'il devenait roi, il devrait "*s'accommoder de la religion chrétienne*", à quoi Bonaparte répliqua : "*quand ce temps viendra, je vous ferai cardinal*".

Jacques de Tardivon, devenu très disponible, songea à fonder une Société Royale et Académique pour contribuer au développement des Sciences, Arts et Belles-lettres, "*dans l'application à tout ce qui pourrait être utile aux Valentinois*". Il put réunir un certain nombre de personnalités déjà connues pour leurs travaux ; et dans une instruction non datée, il demandait qu'elle fut déclarée d'utilité publique.

Le tableau de cette première société, établi le 9 avril 1785, comprenait outre le président de Tardivon, un secrétaire : l'abbé de Burzet-Péréty, de l'Académie des Sciences et Belles lettres de Prusse et de celle de Provence, et également bibliothécaire du Roi de Prusse, et un trésorier, le sieur de l'Home, docteur en médecine et en droit.

Cette liste comportait en outre 14 membres résidant à Valence et 4 membres associés d'Avignon, La Voulte et Tournon. Par la suite, on ajouta une classe de membres honoraires, grands personnages presque tous étrangers à la province, tels que le prince de Béthune, le ministre Necker ou le duc de Tonnerre, commandant en Dauphiné. Quand les fonctions de ce dernier l'appelaient à Valence, l'Académie tenait une réunion extraordinaire où il arrivait couvert de décorations, mais par souci d'égalitarisme à la mode, il restait tête nue et on ne lui réservait pas de siège. Le soir, il réunissait tous ses confrères en un banquet somptueux.

L'un des premiers soucis de cette société fut la demande de lettres patentes d'homologation. Elle arguait que le "*sceau de l'autorité publique, en imprimant un caractère légal à un établissement, ne peut que soutenir et animer le zèle de ses membres*". Cet argument apparaîtra dans plusieurs documents ultérieurs.

Dans son mémoire justificatif, le président se félicite du nombre grandissant des académies de province. "*Or, déplore-t-il, le Dauphiné, cette belle province, n'a pas encore d'académie.... Grenoble a déjà cependant fait des démarches.*" Humblement le Président reconnaît que "*Valence est inférieure, sans doute mais n'est pas sans considération aux yeux du gouvernement: son université n'a jamais*

dégénéré et une nouvelle école militaire vient de s'y établir ; après l'extinction de l'Ordre de Saint-Ruf, une partie de ses biens a été attribuée à l'Université et l'on vient de créer une chaire royale de mathématiques ; on travaille à augmenter la bibliothèque publique. "

La conclusion est habilement suggérée : " *Il semble que l'on puisse aller plus loin en établissant une société académique* » d'autant plus, ajoute-t-il « *qu'un concours de circonstances a permis de réunir un certain nombre de personnalités pour former les bases de cette Société...établissement utile à la ville et à la province. "*

L'Abbé de Tardivon se montre cependant très prudent ; certes, il se réjouit de la création de nombreuses académies de province, mais " *les meilleures choses ont leurs abus, multiplier les académies, c'est discréditer la considération publique qu'on leur attribue ; le titre d'académicien trop prodigué deviendra nécessairement moins flateur. Cette objection serait bonne s'il était question d'académie où l'on voulait simplement rassembler un certain nombre de beaux esprits dont les travaux se borneraient à charmer l'ennui de leurs concitoyens par des ouvrages plus brillants que solides. Il n'en est pas ainsi pour Valence ; nos enfants (en fait les étudiants) perfectionneraient leurs connaissances par nos travaux scientifiques ; les artistes peu industriels (par nature) seraient encouragés".*

Voici le règlement proposé : " *Les membres s'assemblent une fois par semaine, pendant deux heures au moins. Nul ne peut se dispenser, sans raison grave, d'assister aux séances. On s'y occupe de sciences, belle lettres et arts ; les questions théologiques et les discussions de*

jurisprudence ne sont pas admises, non plus que les petites pièces fugitives de poésie."

Il est également prévu la création et la distribution de prix sur des sujets déterminés à l'avance par un Comité nommé spécialement pour cela, ainsi que la diffusion des mémoires.

Les réunions se tenaient le vendredi au palais abbatial. En début de séance, la société statuait sur la validité des excuses: on ignore les sanctions prévues. Le reste de la réunion était occupé par la lecture des mémoires. C'est un Comité secret qui choisissait les sujets donnés aux concours et décidait à qui décerner les prix.

Les appellations de cette Compagnie sont nombreuses : Société Royale et Académique, Académie, Société Académique et Patriotique, etc...

Le terme "patriotique" peut étonner; mais l'Abbé de Tardivon le justifie : *"c'est parce que les membres sont assez généreux pour supporter tous les frais, que cette société a vraiment le droit de s'appeler patriotique"*.

Quel que soit le terme choisi, Valence voulait avoir son Académie.

Une lettre fut adressée en avril 1785 dans ce sens à l'intendant pour transmission au gouvernement, signée par le président et tous les membres; elle demandait la sanction légale. Mais l'obstacle, prévisible d'ailleurs, était d'ordre financier. L'administration, surchargée par une foule d'établissements utiles mais onéreux par leur nombre, n'accueille que difficilement des projets pleins d'intérêt, certes, sur un plan local, mais lourds financièrement pour elle.

Certains membres en ont conscience et ont proposé d'assumer les frais de l'établissement et des prix institués : *"L'approbation demandée au*

gouvernement est de faire le bien sans l'inquiétude d'une demande pécuniaire".

L'Intendant répliqua qu'il ne pouvait se charger de la demande, arguant avec morgue :

- que Grenoble étant la capitale du Dauphiné, il convenait de lui procurer une académie avant de s'occuper d'un pareil établissement dans une ville de second ordre;
- que les circonstances qui ont permis une telle société à Valence sont momentanées, *"cette ville n'a pas assez de consistance pour pouvoir à l'avenir fournir un nombre de sujets suffisants."*

Avec raison, le président rétorqua que Lyon est bien plus important que Grenoble et que Villefranche ne vaut pas Valence; or Lyon a vu pendant près d'un siècle une académie fleurir à Villefranche sans songer à en avoir une. Si le Dauphiné devait n'en avoir qu'une, sa place serait tout indiquée à Grenoble. Mais pourquoi Grenoble serait-elle la seule ville à jouir de cet avantage?

Pourquoi serait-il absolument nécessaire d'établir une académie à Grenoble avant de songer à une académie à Valence ?

Les futurs membres de l'académie de Grenoble ont déjà engagé des frais considérables pour une bibliothèque publique; accepteront-ils d'avancer d'autres sommes ? Quand arrivera le secours financier demandé ?

Il serait malheureux qu'un retard forcé à Grenoble empêchât la fondation d'une Académie à Valence où ne se pose pas le problème d'aide financière. Et le Président ajoute, non sans une pointe d'orgueil, que Valence est apte à fournir le même nombre de gens instruits et zélés, et l'on s'abuserait à dire qu'il s'agit de circonstances momentanées.

Finalement, la requête arriva en haut lieu. Les lettres patentes furent signées en septembre 1786 par "*Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, Dauphin du Viennois, Comte de Valentinois et de Diois*", et envoyées au Parlement de Grenoble pour enregistrement, ce qui fut fait le 5 juin 1787.

Les lettres approuvent et autorisent cette fondation, permettant à ceux qui la composent et à leurs successeurs de s'assembler, de proposer des prix et d'en faire la distribution, à condition de ne faire imprimer aucun programme ni quelque ouvrage que ce puisse être sans l'approbation du Chancelier ou Garde des Sceaux.

Un tableau non daté, probablement de cette période, mentionne, outre les 4 membres du bureau, 14 membres ordinaires, 10 membres associés (dont 3 de Grenoble, 2 d'Avignon, 1 de Dijon) et 5 membres associés correspondants.

Les manuscrits conservés aux Archives ne comportent que leurs rapports imprimés, et de nombreux cahiers manuscrits, en mauvais état, non datés et difficiles à utiliser. Mais certains documents font référence aux travaux et aux prix.

Dans une lettre, à l'appui de la demande d'homologation, le sieur Desjacques rappelle que les travaux des premières assemblées portaient entre autres sur la culture du mûrier blanc, sur les machines hydrauliques et leurs perfectionnements, sur la meilleure manière d'enseigner les mathématiques, sur le revêtement des fortifications, sur les différentes eaux que l'on peut amener à Valence, sur la propriété du Rhône disputée entre Dauphiné et Vivarais, etc... Enthousiaste et

lyrique, le sieur Desjacques concluait : "*Le ministre vertueux qui se montrera le protecteur de cette Académie sera béni d'âge en âge*".

Les thèmes étudiés sont divers et pleins d'intérêt; mentionnons :

- En 1786: "*L'électricité industrielle a-t-elle réellement contribué aux progrès des sciences ? Considérée comme remède, était-elle plus avantageuse que nuisible ?*"
- En 1787: "*Application de l'électricité à l'industrie et à la médecine*" (le prix fut attribué à un Hollandais)
- En 1788: "*Quels seraient les moyens locaux les plus assurés et les moins dispendieux pour faire cesser dans cette ville le fléau de la mendicité, sans que les pauvres, tant citoyens qu'étrangers soient moins secourus ?*"

L'unique remède à ces affligeants désordres, c'est l'asile que l'on pourrait appeler "Bethléem" ou "Maison du Pain". On peut les réhabiliter par le travail en dehors de l'hospice; il est proposé, entre autres, de leur faire creuser un canal pour amener les eaux de Saint Nazaire en Royans à Valence.

Entre temps, l'Abbé de Tardivon s'éteignit calmement le 17 janvier 1791. Mais la société ne disparut pas tout de suite; il fut remplacé par Chaix de Loche, trésorier de France.

Dans une lettre du 18 février 1791, le nouveau président rappelle tout ce qui a été fait à l'Académie et la totalité des dépenses supportées par elle, elle a même pu jeter les bases d'un cabinet d'histoire naturelle. Mais il lui manque une bibliothèque suffisante et des instruments de physique, donc des moyens d'instruction, d'expériences et de

découvertes. On put écarter de la vente des biens déclarés nationaux la bibliothèque du couvent. Cependant l'installation (puisque le palais abbatial ne pouvait plus être disponible) et l'achat du matériel entraînent une dépense que ses membres ne sauraient assumer. Et pour la première fois, un secours est demandé.

Dans sa réponse du 13 avril 1791, le Directeur s'adresse à Messieurs les Membres de la Société d'Agriculture (sic) et confirme l'intérêt qu'il porte à "l'Académie de Valence"; mais il ne peut lui accorder l'aide financière désirable.

Enfin, un dernier document, daté du 4 février 1792, indique que le Conseil Général de la Drôme demande à l'Académie une étude portant sur une question de mécanique et une question d'économie rurale. Il fut répondu qu'il s'agissait d'un travail considérable et que la seconde question devait être reportée à l'année suivante.

En cette même année 1792, un dernier prix fut proposé pour l'éloge de Vauvenargues, mais il ne put être attribué. En effet, au milieu des orages de la Révolution, tout ce qui touchait à l'Ancien Régime, et donc aux académies, disparut. Mais il n'y eut pas de relais pour une académie des Patriotes. Les Sociétés de patriotes ont bien existé, mais elles étaient politiques et révolutionnaires et n'avaient rien à voir avec les académies; le terme de patriotique n'avait plus le même sens que celui retenu par l'Abbé de Tardivon.

Voilà donc ce que l'on pouvait écrire à propos de l'Académie de Valence, créée et présidée par l'ancien Abbé de Saint-Ruf en 1784. Elle connut bien des péripéties; toutefois, elle n'eut qu'un but: le bien de Valence et de sa province; et ses réalisations furent assez remarquables.

Très semblable aux autres académies de province, peut-être plus studieuse, elle devait s'éteindre en 1792 dans les affres de la Révolution. Les diverses sociétés académiques et les universités subirent le même sort.

Docteur Maurice Damez

Bibliographie:

Archives Départementales de la Drôme. Liasse D72 et Mémoire concernant l'Ordre de Saint-Ruf - D158.

Société d'Archéologie de la Drôme, 1892 et 1893 - Léon Amblard- "Jacques de Tardivon et la Société Académique et Patriotique de Valence " et 1885 à 1891 - Correspondance d'Achard de Gervanne avec M. de la Coste.

MONTELMAR

au détour des siècles....

Conférence prononcée par **Jean Lovie** lors de l'Assemblée Générale de l'Académie Drômoise, le 24 mars 2001.

Evoquer des éléments du passé montilien à l'issue du repas de l'Assemblée Générale de notre Académie est à la fois un agréable devoir et une mission difficile ; elle fut transmise par notre confrère historien Jean-Noël Couriol puis notre secrétaire perpétuel Jean Berthon. Au déboté, il fallut au téléphone avec le oui de principe – difficile de refuser ... - donner un titre, le plus "ouvert" possible pour la bonne raison que le contenu n'était en rien défini, d'où ce "*Montélimar au détour des siècles*", une façon de se laisser porter par quelques thèmes échappant au propos historique exhaustif trop lourd, incompatible avec les inévitables somnolences post-prandiales.

Et c'est ainsi qu'en pensant, selon la formule de Paul Valéry, que "*l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde*", j'ai voulu vous faire partager quelques moments de rencontre avec le temps passé de Montélimar ou de sa proche région, avec le choix d'un temps passé n'ayant laissé que très peu de traces tangibles. Et comme chacun sait, moins les traces du passé sont visibles, plus on peut donner libre cours au rêve et à l'imaginaire. Une façon très subjective et affective pour vous exprimer, Mesdames et Messieurs, chers consœurs et confrères, l'accueil de Montélimar ...

Romanité montilienne...Montélimar à la recherche de sa romanité.

Avant d'être Montilium Adhemari et par contraction Montei Aymar, la cité avant le 10^e siècle, se nommait Acunum ou Acusium, nom emprunté à la racine Aigues en liaison avec une étendue de la ville de part et d'autre du Roubion et du Jabron, traversés alors séparément, leur confluence étant située dans l'antiquité plus en aval qu'aujourd'hui. De ce nom romain, demeure le nom d'Aigu désignant la porte sud de la ville fortifiée de l'Ancien Régime ; on parle encore aujourd'hui de carrefour d'Aigu, parfois de place Marx Dormoy, du nom de l'ancien ministre du Front Populaire mis en résidence surveillée au relais de l'Empereur et assassiné par la Cagoule en juillet 1941 ...

Mais revenons à nos Romains et à Acunum ! Nulle trace visible dans le bâti pour une cité créditée par l'archéologue Claude Boisse de peut-être 10000 habitants, alimentée en eau par trois aqueducs souterrains, au nord, quartier des Catalins, au sud (terrasse des Trappistines) et au centre (quartier de Villeneuve), galeries en plein cintre où l'on peut cheminer en se penchant, donc une extension comparable à la ville moderne. (études menées il y a un demi siècle par l'abbé Boisse et par l'érudit local, Marius Gilles).

L'observation des photos aériennes du centre ancien par Claude Boisse a permis de concevoir l'existence d'un forum fait de deux places (place des Clercs et place aux Herbes). Une rue en arc de cercle a permis

même d'imaginer l'existence d'un petit théâtre ou odéon. Mais toujours rien de visible ...
Et pourtant si !

En arrivant à Montélimar par la route de Valence, on peut apercevoir le seul mur romain subsistant : au quartier dit du "Petit Froment", là se trouve le soubassement d'un château d'eau, approvisionné par l'aqueduc des Catalins et permettant de répartir l'eau dans la partie nord de la cité.

Et en 1983 survint une éclatante confirmation de l'importance d'Acunum. En ce temps-là était projeté un ensemble immobilier de grande ampleur, les "Portes du soleil" accompagnant le futur magasin "Leclerc". Le projet fut précédé par des fouilles d'urgence conduites par l'archéologue de la DRAC, Thierry Odiot. Une série de tranchées fit apparaître, entre 50 à 90 cm de profondeur, toutes les substructures de thermes antiques, empilement de briques d'hypocaustes, conduites d'eaux chaudes, tegulae, ornements divers, peinture murale, mosaïque, antéfixes en forme d'acanthes, métopes en poterie (masque de tragiques, de gorgones), sans oublier les éléments de piscines, un puits d'évacuation des eaux... La partie la plus sensible du site a amené une révision des projets de construction : toute la portion située du côté de l'avenue des Catalins devint "non aedificandi" ; après les relevés d'usage, le tout fut rebouché ; le terrain acquis par la ville fut dévolu à l'usage des lycéens qui ne se doutent pas qu'ils poussent le ballon rond sur le futur archéodrome de Montélimar ...

Un Montélimar romain qui n'a pas fini de dévoiler ses secrets !

A la recherche des temples disparus.

Dans un tout autre domaine, la mémoire du protestantisme montilien n'a pas été non plus sans surprise.

Le tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes fut l'occasion de se replonger dans le vécu d'une cité passée aux deux tiers à la réforme en 1560, proportion reconnue par les commissaires exécuteurs de l'Edit de Nantes accordant pour la ville 2 consuls sur 3 et 6 conseillers sur 9 de la R.P.R (Religion Prétendue Réformée).

Un des "fils d'Ariane" de la réflexion historique fut de déterminer sur plus de quatre siècles les lieux de culte, pas moins de quatre temples dont les lieux et durée d'usage sont lourds de signification. Ironie de l'histoire, le temple actuel restauré en 1988 n'est autre que l'ancienne chapelle du Couvent des Ursulines, ordre établi lors de la volonté de reconquête des esprits dans le cadre de la Contre-Réforme. Il fut attribué aux protestants par Bonaparte en 1802. Sa permanence d'usage, bientôt 200 ans, témoigne de l'apaisement des esprits apporté par les droits de l'homme et la liberté de conscience.

Deuxième ironie, le premier temple fut la chapelle du couvent des Cordeliers, ordre enseignant, avec un frère Supérieur, Tempesta, passé lui-même à la Réforme à la façon de Martin Luther ... Ce premier "temple" aura été utilisé par les protestants de 1560 à 1567 et de 1587 à 1599, soit 29 ans. Il ne reste plus rien de l'édifice, devenu bien national à la Révolution puis emplacement de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice actuel, place Emile Loubet.

Alors qu'à partir de 1562 se développaient les guerres de religion, Montélimar est devenu un enjeu militaire. Tenue au départ par le Baron des Adrets, protestant, elle sera tour à tour reprise par les catholiques, puis par les protestants, chaque siège amenant son lot de destructions et de morts. Ainsi, en 1567, l'entrée dans la ville du capitaine protestant Mauvans aboutit à l'incendie de la Collégiale Sainte-Croix ; seul fut conservé le chœur (fin XV^e) car sa destruction aurait menacé le clocher, donc les maisons alentour et aussi le beffroi. C'est au cours des sièges de 1570 par les protestants que naquit le geste de l'héroïque Margot Delaye, dont le coup de marmite "mortel" asséné à Ludovic de Massau (mort quatre ans plus tard) a fait l'objet de toute une hagiographie jusqu'au 19^e siècle.

Mais revenons à nos temples : le plus éphémère, on s'en doute, fut celui du temple des guerres de religions. L'idée d'en construire un naquit en 1565, afin de se démarquer de la chapelle des Cordeliers. Des legs effectués en octobre 1566 et juin 1567 permirent d'entreprendre sa construction... Restait pour nous l'énigme de l'emplacement. En recoupant de multiples sources, il est apparu une installation au sud-ouest de la ville fortifiée, hors des murs, sans doute dans le but de ne pas trop envenimer le débat religieux. Telle est l'origine de ce que l'on appellera le "Temple Neuf", attesté aujourd'hui seulement par le nom donné à une impasse !

Une confirmation du fait est apportée par l'épisode d'une petite épidémie de peste en 1577-1578. Pour prévenir le danger, les consuls firent retirer les boucheries de la vieille ville pour les installer dans "la grange du Sieur Ségur, jouxtant le temple construit au couchant de la ville et appelé le Temple Neuf". L'édifice aurait été détruit peu de temps après, le 23 avril 1577, toujours à la suite des affrontements des

guerres de religion. E.Arnaud, dans sa monumentale "Histoire des Protestants du Dauphiné" ajoute que "l'on bâtit des boucheries sur ses ruines". Acte ô combien symbolique... Avec dix petites années de bons et loyaux services, le temple des guerres de religion sera resté à tout jamais "neuf" mais on ne saura jamais quelle fut son architecture.

Le troisième temple sera celui de l'Edit de Nantes, édifié en 1599 et détruit en 1684, moins de cent ans de durée, lui aussi marqué par une mémoire en "creux" avec la place du Temple et dont l'histoire pourrait à elle seule faire l'objet d'une causerie...

Mais il est temps, pour ne pas abuser de votre patience, de passer à l'évocation d'un dernier lieu gommé, lui aussi par le temps ...

Et si on allait à BONDONNEAU ?

Bondonneau est un nom charmant, une histoire d'eaux qui "bondonnent" ou "bouillonnent", vous l'avez tout de suite imaginé, il s'agit seulement d'eaux minérales, ferrugineuses et sulfureuses captées dès l'antiquité à mi chemin entre Montélimar et Allan. Dans les prospectus fin du siècle du PLM, le nom figurait au même titre que Vichy, Chateauguyon ou la Bourboule. Aujourd'hui, le site n'est que ruine dans un indescriptible fouillis végétal. Mais avec précaution, en aventuriers de l'arche perdue de la Belle Epoque, on peut encore accéder aux marches conduisant à la source.

Il m'aura été donné de rencontrer Bondonneau en travaillant sur Montélimar au temps d'Emile Loubet ; c'était dans les années 1880 un

but de promenade apprécié des Montiliens, surtout depuis le 6 juillet 1884, où l'on avait inauguré lors d'une fête mémorable un casino, avec un programme alléchant, grand bal champêtre, 12 coups de canon, ascension d'un ballon complétée à 22 heures par celle d'un "ballon artificiel", sans oublier le repas de premier choix suivi dans la salle à manger de l'hôtel, des prestations des gymnastes, notamment M.Léonardi, "le seul bossu connu jusqu'à ce jour comme gymnasiarque hors ligne" et j'en passe...

Au menu :

Potage Parmentier
Hors d'œuvre variés
Relevés
Selle d'agneau portugaise poivrée
Entrées
Bouchées à la Reine
Jambon à la Tyrolienne
Filet de bœuf tournedos
Rots
Poulet au cresson
Entremets
Petits pois à la Française
Flan de cerises
Fruits et desserts variés
Café, liqueurs

Les vins n'étant pas indiqués, on peut supposer que les eaux minérales étaient sur la table afin d'aider à l'assimilation de pareilles agapes, pour 5 francs tout compris (2 jours de travail d'un ouvrier – une belle époque sans doute, mais pas pour tout le monde) !

Bondonneau fut d'abord un site antique, avec des thermes romains sur près d'un hectare, avec une quinzaine de piscines de 6m x 3m. Le site a révélé aux fouilleurs du XIX^e siècle une quantité considérable d'objets gallo-romains, le plus important étant une anse de plateau en argent aux proportions imposantes : plus de 30 cm de longueur, plus de 10 cm de hauteur , un poids supérieur à 1 kg, décorée au centre par une Vénus dans sa coquille portée par des tritons, l'objet étant conservé par le musée du Louvre.

Comme pour les thermes de Montélimar, le site était tombé dans un complet oubli jusqu'à ce que survienne un personnage que n'aurait pas renié notre Académie, le docteur Espanet. Né en 1811 à la Cadière d'Azur (Var), après des études de médecine, un amour malheureux le fait se retirer à la trappe d'Aiguebelle, puis à Staouïli près d'Alger. La dureté de la vie monacale menaçant sa santé, il est, tout en étant frère Muce, docteur homéopathe à Montélimar. On est en 1859, en plein regain d'intérêt pour les cures thermales (Napoléon III donne l'exemple) ; les docteurs jouant en ce temps-là les esthètes et les beaux esprits, il se met à publier des articles et opuscules, dont "*Hommes et Choses, Microscopie Sociale*" où l'on découvre le "Sot", "l'Oisif" en passant par le "Peuple", "la Charité", les "Illusions", le tout pétri de culture antique et de morale chrétienne. Un inimitable parfum désuet. En 1864, c'est au tour de la "*Légende des Saintes Fontaines*", 128 pages motivées par le projet de relancer Bondonneau avec une société fermière recevant l'appui du pharmacien Brun (rue Sainte Croix...).

Utilisant de vrais noms locaux, mais ayant existé à des siècles d'intervalle, on y découvre les péripéties faisant d'un jeune noble Frère Jérôme, dont la vie édifiante vient se fixer dans un XIV^e siècle rêvé sur

l'emplacement des thermes romains de Bondonneau. Espanet a le sens de la formule: "il n'y avait que deux personnes dans le royaume guérissant les Ecrouelles, le roi de France et l'ermite des Saintes Fontaines". La foule accourut, des bâtiments furent construits, tout cela fut ruiné et disparut au siècle suivant la mort du saint ermite, à la date rêvée de 1397.

Ce fut une publicité habile et efficace. La remise en activité du site fut entreprise peu après avec force opuscules médicaux vantant les mérites des eaux de Bondonneau. Moins de vingt ans plus tard, l'établissement atteignait son apogée avec son hôtel d'une trentaine de chambres, son bâtiment de bains, sans oublier la mise en bouteilles, le casino, le parc, harmonieuse synthèse entre "jardin à la Française" et "paysagé"... Mais dès les années 1890, le succès s'essouffla, la "saison" des bains fut raccourcie : au lieu du 15 mai au 15 octobre, on n'annonce plus que du 1^{er} juin à la fin septembre. Et pour Bondonneau, la Guerre de 1914 sera fatale à l'activité. L'établissement sera transformé en hôpital militaire dirigé par le médecin major Thévenot.

En 1918, on isole les malades contagieux de la grippe espagnole dans des baraquements au fond du parc. 64 décès sont enregistrés pour Bondonneau. Les saintes Fontaines sont devenues inopérantes, le lieu maudit. Sic transit...

Nous arrivons au terme, (c'est doublement le cas de le dire), de cette flânerie historique qui, je l'espère, ne vous aura pas lassés, mais aura au contraire attisé votre esprit de curiosité.

Vous l'aurez compris, l'histoire n'est pas avare de surprises, tant de choses restent à découvrir, à écrire... Vous me permettrez de conclure avec cette formule de l'historien Marc Bloch : *"l'histoire est une science qui aide à mieux vivre"*.

En espérant vous avoir donné envie d'apporter à votre tour, pourquoi pas, votre pierre à l'édifice jamais achevé de la mémoire, je vous remercie.

Jean Lovie

PARIS-GRIGNAN en dix huit jours

**Un reportage de Madame de Sévigné
reconstitué par Jean Durand**

Lorsque, le 29 janvier 1669, Madame de Sévigné maria sa fille au Comte de Grignan, gouverneur de Provence, la séparation fut pour elle un déchirement bientôt accru par le départ du jeune ménage pour ses terres de Provence...La Marquise brûlait de répondre au désir de sa fille qui, souffrante, la priait de venir la rejoindre.

C'est en 1672, qu'elle va faire connaissance avec le Rhône "*qui fait peur à tout le monde*". Elle a minutieusement préparé ses bagages, n'oubliant rien, surtout pas son écritoire qui, à chaque étape, va lui permettre, au travers de ses lettres, de décrire un voyage. En dix-huit jours, il va la conduire de Paris à Grignan.

En mettant bout à bout ses lettres on obtient le premier grand reportage jamais écrit sur un tel périple. Il semble que, fatigue mise à part, elle n'eut pas trop à souffrir des caprices du fleuve qu'elle descendit en coche d'eau. Il est vrai qu'elle voyageait en juillet, une période où elle ne risquait pas les crues. Suivons-la donc, depuis son départ de la capitale.

8 JUILLET 1672 : *"Enfin ma fille vous êtes à Grignan et vous m'attendez dans votre lit ... je suis dans l'agitation du départ... C'est le bout du monde "*.

Des scorpions, des punaises et des puces.

Grande est son inquiétude des ...scorpions de Provence : *"Je vous prie de faire faire de l'huile de scorpion afin que nous trouvions en même temps les maux et les remèdes"*, écrit-elle dans la même missive. Et plus loin : *"La Mousse (le valet) a été ébranlé de la crainte des puces, des punaises, des scorpions, des chemins et du bruit qu'il trouvera peut-être"*.

11 JUILLET 1672 : *"Ne parlons plus de mon voyage, ma fille, il y a longtemps que nous ne disons autre chose qu'enfin cela fatigue"*.

MERCREDI 13 JUILLET: Enfin le grand départ en carrosse attelé de six chevaux, en compagnie de *"l'abbé, la Mousse et deux femmes de chambre"*. Le voyage va durer jusqu'au 30 juillet.

16 JUILLET: Etape à Auxerre, Mme de Sévigné écrit à sa fille: *"Enfin, ma fille, nous voilà. Je suis encore bien loin de vous et je sens pourtant déjà le plaisir d'en être plus près Tout le monde nous assurait agréablement que je voulais faire mourir notre cher abbé de l'exposer dans un voyage de Provence au milieu de l'été"*.

22 JUILLET : Etape à Montjeu d'où elle écrit au Comte de Bussy : *"Je m'en vais en Provence voir cette pauvre Grignan. Voilà ce qui s'appelle aimer"*.

La mort du petit cheval.

26 JUILLET: La marquise arrive à Lyon, loge chez Charles de Châteauneuf, chanoine-comte chamARRIER de l'église Saint-Jean de

Lyon, frère du comte de Rochebonne qui, par sa femme Thérèse Adhémard de Monteil, est le beau-frère de M. de Grignan. Elle écrit à sa fille pour narrer les péripéties du voyage : *"Notre cher abbé se porte bien... La Mousse est encore en vie. Hier au soir il se noya un de mes chevaux de sorte que je n'en ai plus que cinq."*

29 JUILLET: Valence, où la voyageuse couche au couvent de la Visitation, ordre fondé par Ste Jeanne de Chantal, sa grand-mère. Elle va, par la voie fluviale descendre jusqu'au "robinet de Donzère". Elle en a informé sa fille dans sa lettre à Lyon : *"Je serai samedi au robinet";* c'est là que l'on débarque pour se rendre à Grignan. *"Si vous m'y laissez, j'y demeurerai. Je n'aurai point mon carrosse à ce robinet.... Ah! Quelle joie d'aller à vous, ma belle comtesse!"*

Le même jour elle écrit à son cousin le Comte de Bussy : *"Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. J'ai été trois semaines à faire le trajet en litière et sur le Rhône... A Lyon, Monsieur l'intendant vint me prendre à la sortie du bateau avec Madame sa femme et Madame de Coulanges; je soupais chez eux... on me promène, on me montre... J'ai été à Pierre Encise voir "F" et le cabinet de Monsieur Mey et ses antiquailles ...*

Nous couchâmes à Valence, pour arriver mardi à Robinet, je ne sais pas à quelle heure, le temps et le vent sur le tout, car c'est de cela que nous ne sommes pas les maîtres.... Monsieur de Valence m'a envoyé son carrosse avec Montreuil et Le Clair. J'ai soupé chez Le Clair avec Montreuil, jamais il ne s'est vu un tel festin... On nous fit prendre un chemin par dans le Rhône; je descendis, mes chevaux nagèrent, et l'eau entra jusqu'au fond du carrosse. C'était à deux lieues de Montélimar. J'eus une pensée pour ma fille lorsqu'elle encourut ce même péril lors de son passage à Ancône...."

Elle arriva donc à Grignan le 30 juillet 1672. Sans doute se reposa-t-elle car on ne trouve aucune lettre d'elle avant fin septembre. Elle descend alors jusqu'à Marseille d'où elle écrit à sa fille : *"Je suis ravie de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin et l'endroit d'où je découvris la mer, les bastides, les montagnes et la ville est une chose étonnante....Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli et plus peuplé que Paris à proportion; il y a cent mille âmes de moins; de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter; l'air en gros y est un peu scélérat....Je n'aime aucun lieu sans vous et moins la Provence qu'un autre."*

Après avoir passé l'hiver 1672-1673 à Aix-en-Provence avec sa fille, elle revient à Grignan en juillet 1673. Le 5 octobre, elle quitte la Provence pour regagner Paris, couche le soir à Montélimar, le 6 à Valence, le 10 à Lyon. Après quelques jours passés en Bourgogne, à Bourbilly, château de ses ancêtres, elle arrive enfin à Paris le 1^{er} novembre 1673.

Elle reviendra deux fois à Grignan où elle mourra de la petite vérole lors de son troisième et dernier séjour en 1676. Elle fut inhumée dans la crypte de la collégiale de Grignan. Les révolutionnaires de 1789 profanèrent son cercueil dont ils jetèrent ce qui restait de la marquise, sauf...deux morceaux de côte précieusement conservés au Musée de la localité. Ils ne trouvèrent heureusement pas la correspondance de la célèbre épistolière. La plus grande partie était entre les mains de son cousin Bussy qui en publia une partie dans ses "Mémoires" (1696). Les premières éditions, plus complètes, parurent en 1726 à Rouen et

La Haye. Les six volumes complets furent édités pour la première fois en 1754 par le Chevalier Marius de Perrin.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que le Château de Grignan possède huit lettres manuscrites de Madame de Sévigné acquises par le conseil général de la Drôme.

La dernière acquisition est une lettre adressée le 15 janvier 1659 à Gilles Ménage, "intellectuel" que Molière prit comme modèle du Vadius de ses "Femmes savantes".

Ces huit lettres ainsi qu'un portrait de la Marquise peint par Louis Elie Ferdinand (peintre à la cour du Roi Soleil) ont été présentées au public lors du "Printemps des Musées" le 7 avril 2002 au Château de Grignan.

Qui était Saint Cyr Nugues ?

Depuis quelques mois, les rues de notre village de Chanos-Curson, portent des noms de lieux-dits ou d'artisans, et le giratoire du centre de Curson s'appellera bientôt "Carrefour du Général Saint. Cyr Nugues". Ce qui est normal, puisque c'est sur un morceau de terrain de son parc que, d'expropriation en expropriation, fut construit ce rond-point, et que la maison qui fut la sienne, et qui appartient toujours à ses descendants, se trouve à côté, à l'angle de la route de Tain à Romans et de la route de Saint-Donat.

Qui était Saint Cyr Nugues ?

Il était né le 18 octobre 1774 (donc sous le règne de Louis XVI, puisque Louis XV était mort au mois de mai). Il était le quatrième enfant de Claude Etienne Nugues, négociant à Romans, en vin d'Hermitage, et en ces cotonnades imprimées de dessins orientaux que l'on appelait au XVIII^e siècle des "indiennes".

Sa mère était Charlotte Enfantin, dont le neveu, le célèbre Prosper Enfantin, dit "le Père Enfantin" fut le premier socialiste français.

Claude-Etienne et Charlotte étaient des bourgeois très évolués, très éclairés selon l'expression du "siècle des Lumières", et ils attachaient beaucoup d'importance à l'éducation de leurs neuf enfants. C'est ainsi que le jeune Saint Cyr va partir à Paris, en 1784, en compagnie de son ami Marc Antoine Jullien, fils du parlementaire de Bourg-de-Péage, et de la fameuse "Rosalie", mise en scène avec tant de talent par Serge Brozille. Nous avons les lettres de ce petit garçon, séparé de ses

parents. Il écrit soigneusement et, comme les élèves ayant fait du grec classique, il sépare toutes les lettres. Sa lettre de juillet 1789 raconte la prise de la Bastille, et celle de juillet 1790, la préparation de la place du Champ de Mars, qui deviendra la Place de la Fédération après la fête éponyme.

En 1794, la Révolution s'achève, il a vingt ans.

Que faire ? Sinon entrer dans l'armée où il peut espérer un bel avenir, la République ayant aboli la nécessité des quatre quartiers de noblesse nécessaires pour accéder aux grades supérieurs. Son ami, Marc Antoine Jullien fera carrière, lui, dans l'administration. Néanmoins, dans une de ses lettres, Saint Cyr écrira: "*je suis devenu militaire par hasard*", exprimant ce que ce choix devait aux circonstances.

Il sert d'abord à l'armée des Pyrénées, avant de participer aux deux campagnes d'Italie. Et c'est en Italie du Sud qu'il apprend la mort de son frère aîné, Claude-Pierre, qui avait suivi Bonaparte en Egypte et qui a été tué à la bataille d'Aboukir. Ses lettres, à l'époque, traduisent l'anxiété de l'armée française, "*Nous sommes sans nouvelle de Bonaparte*", et relatent une tentative de débarquement à Corfou, pour créer une escale sur la route du retour pour Bonaparte. Celui-ci revient, échappant par miracle aux Anglais et aux Barbaresques.

Dès lors, Saint Cyr va le suivre dans toute l'Europe, écrivant fidèlement une ou deux fois par semaine à sa famille à Curson. Ces lettres, acheminées par courrier à cheval à travers les pays en guerre, sont arrivées, ont été conservées, classées, et numérotées. Elles constituent un fonds d'archives historiques et familiales très précieux. Saint Cyr sera décoré de la Légion d'honneur au camp de Boulogne par Napoléon. Il participera à la bataille d'Austerlitz, et à bien d'autres engagements. Finalement, il deviendra chef d'état major du maréchal

Suchet qu'il suivra en Espagne. Après les "adieux de Fontainebleau", et la première abdication, Louis XVIII garde ce qui reste de la Grande Armée; mais, après les Cent Jours, tout le monde est limogé, et Saint Cyr rentre à Romans, et dans sa chère maison de Curson.

Cette maison, acquise par son père, Claude Etienne, en 1760, avait été construite en 1540 pour la famille de Bouvier de Montmeyran et avait l'allure d'une maison forte: une grande bâtisse avec une tour. En 1815, Saint Cyr va profiter de ses loisirs forcés pour transformer et agrandir sa maison en faisant raser la tour, et rajouter trois pièces sur trois niveaux, ce qui lui donne l'aspect qu'elle a encore aujourd'hui..

Concurremment, il devient maire de son village, à l'époque où les conseillers municipaux étaient élus au suffrage censitaire et les maires choisis par les préfets parmi les notables. Il occupera ces fonctions jusqu'en 1823. A cette date, le roi Louis XVIII, qui souhaite envoyer des troupes en Espagne pour mettre fin à une querelle dynastique, le rappelle, lui rend son grade et une armée. Après cette expédition, il ne cessera plus de servir la France, comme il l'avait fait sous tous les régimes. Il participera en 1830 à la campagne qui aboutira à la séparation de la Belgique d'avec les Pays-Bas, et sera blessé pour la première fois au siège d'Anvers.

Il va mourir en 1842, non pas dans son cher Curson, mais à Vichy, où il était allé sans doute soigner son foie. Il y fut inhumé, jusqu'en 1968, et ses restes et sa pierre tombale furent ramenés à Romans au cours d'une émouvante cérémonie. Il repose au cimetière d'en-haut, auprès de son frère Louis-Antoine (l'ancêtre direct de mon mari, René Bon) et de sa sœur Eugénie Esprit.

Leurs pierres tombales ont été restaurées, mais peuvent toujours être vues, témoignages authentiques de la fidélité de la mémoire.
Saint Cyr était Grand-croix de la Légion d'honneur et pair de France.
Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe, ce qui n'est pas si mal pour quelqu'un " *qui était devenu militaire par hasard*".

Frédérique BON

Ne pas oublier Gustave Thibon

Les quelques lignes qui suivent ont été rédigées au lendemain de la mort du grand philosophe, survenue le 19 janvier 2001.

En les adressant à la presse locale, je pensais naïvement répondre à un devoir de fidélité en joignant mon modeste témoignage d'admiration, sur un ton familier, à ce que je pensais être un flot de commentaires, laudatifs ou critiques.

A part quelques lignes désinvoltes, et une belle « Nonchalance » de notre confrère Pierre Vallier, datée du 4 février, la disparition de Thibon n'a suscité que l'oubli, qui est le plus sûr des mépris.

Cet article n'a jamais été publié. En l'accueillant dans ses pages, les Cahiers drômois réparent un tout petit peu une grande injustice. Il pourra paraître anachronique, car je n'ai voulu rien y changer ; en réalité, il est plus que jamais d'actualité car il ne faut pas oublier Thibon.

A. B.

Gustave Thibon est mort. A quatre-vingt dix sept ans, il a rejoint cette éternité qu'il espérait avec sérénité et redoutait, tout à la fois. Ma peine est lourde de voir s'éteindre un si grand esprit ; elle est à la mesure de l'admiration que je lui porte. Mais le privilège de l'avoir un tout petit peu connu me donne-t-il le droit d'évoquer sa mémoire ? Sa bienveillance était telle que je sais qu'il pardonnera mon outrecuidance. Bien d'autres que moi, et sans doute beaucoup plus autorisés, vont, dans les jours qui viennent, évoquer sa personnalité,

rappeler son œuvre, quelques uns pour l'encenser, d'autres, plus nombreux c'est à craindre, pour le dénigrer car cet « *anarchiste conservateur* » qui refusait les modes dérangeait nécessairement. On va ressortir des clichés pour définir celui qui avait en horreur les formules préfabriquées ; on va titrer sur le *philosophe ardéchois*, comme si ces deux termes étaient antinomiques alors que Thibon y aurait plutôt vu un truisme...

Je ne veux, et ne puis, ici, qu'évoquer en quelques notes celui qui a marqué si fortement le jeune étudiant maladroit et mal dégrossi que j'étais.

Pour moi, Thibon était avant tout une voix.

Je l'ai entendu, à Lyon ou à Valence, subjugué littéralement des salles de conférences bondées. Sans notes, semblant improviser, d'un accent provençal légèrement rocailleux, parfois déclamatoire, il parlait une langue claire et simple, qui permettait à chacun de comprendre l'indicible. Infatigable voyageur, Thibon a parcouru l'Europe mais aussi les Amériques pour donner des conférences mais c'est à Saint-Marcel d'Ardèche, sur les terres qui furent celles du Cardinal de Bernis, en balcon sur le Rhône, qu'il aimait être. A sa table, je l'ai entendu me citer, les yeux mi-clos, des pages entières de poésie, sans une erreur ni une hésitation.

Car Thibon était aussi une mémoire.

Un don prodigieux de mémorisation lui avait permis de tout apprendre, en vrac, le latin, le grec, l'allemand, l'espagnol. Il citait Nietzsche, Pascal, Platon, les poètes latins, des milliers de vers de Victor-Hugo comme s'il lisait à livre ouvert. Même chez lui, il était involontairement un orateur éblouissant ; ses citations, loin d'être un simple jeu intellectuel, lui servaient d'argument, d'illustration, dans le moindre de ses propos. Tout était thème de réflexion. Étudiant à

Sciences-Po, j'avais eu à plancher sur un sujet que je jugeais abscons, *L'homme et son métier*. Quelques notes hâtives de Thibon dont j'avais sollicité le secours (il avait une écriture impatiente) m'avaient fourni l'essentiel de la trame d'un travail loué par Victor-Henri Debidour. Cet excellent professeur, qui avait si bien su traduire Aristophane, ignore qu'il avait mis une très bonne note à Thibon...

Je lis à l'instant dans *Le Monde* qui relate sa mort : « *Gustave Thibon, défenseur de la monarchie et du catholicisme réactionnaire* ». Cette formule lapidaire accablante, car si réductrice et si contraire à la réalité, me rappelle Bernard-Henri Lévy reprochant à Thibon de n'avoir « *probablement jamais lu, le malheureux, la moindre ligne de Nietzsche* ». Le malheureux Bernard-Henri Lévy ignorait qu'en 1948 Thibon publiait un essai magistral sur Nietzsche...

Thibon vient de rejoindre Guitton, Monod, Leprince-Ringuet, ses amis. Pour tous quatre, à quelques semaines d'intervalle, le masque est tombé « *du visage de l'homme, et le voile du visage de Dieu* ».

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à Thibon est de lire, ou de relire, ses ouvrages. Il préférerait un livre relu sept fois par le même lecteur à un livre lu une seule fois par sept lecteurs.

Alain Balsan

Au fil des jours ...

Il y a des jours où l'on se sent abandonné de Dieu et des hommes; de Dieu parce qu'on n'y pense pas assez, des hommes parce qu'on y pense trop.

L'époque actuelle qui voit le triomphe de la femme dans tous les domaines, en lui donnant beaucoup, lui retire l'essentiel, sa condition privilégiée de femme. Elle n'est plus l'être unique, elle est devenue l'égale.

Extrait de l'ouvrage de Yvonne Lançon Fargier
"Au fil des jours : Impressions...Réflexions"

Max Monier de la SIZERANNE **précurseur de l'Impressionnisme**

Le nom et l'œuvre du peintre Max Monier de la Sizeranne, né en 1825 à Tain l'Hermitage, sont peu connus du public.

Cet artiste a légué à sa ville natale une grande partie des tableaux qu'il avait réalisés. Exposés pendant longtemps dans une annexe de la maison du Parc du Chayla, j'ai eu, à l'époque, l'occasion de les voir. Par la suite, les travaux de la route nationale nécessiteront la démolition de ces bâtiments. Les tableaux orneront les murs de l'ancienne mairie, près du Taurobole, et prendront place, ensuite, dans la mairie actuelle où l'on peut aujourd'hui les admirer. Ils sont bien visibles, dans l'escalier ou dans les diverses salles, mais il n'est pas certain qu'on leur accorde une très grande attention. Il faut le dire : Ils sont un peu ternis par la patine et étouffés par d'énormes cadres noirs mis à l'origine qui détruisent la délicatesse de beaucoup d'œuvres. Les formats n'étant pas très grands, les tableaux sont un peu perdus dans les vastes salles. Une vision rapide et trop superficielle ne permet guère d'apprécier la valeur artistique de ces paysages dont le style, en plus, paraît au premier abord un peu démodé.

Voici plus de trente ans que je connais ces tableaux, et au début, je leur accordais simplement mon estime pour la sensibilité et l'honnêteté profonde dont avait fait preuve l'artiste. Et puis, au cours des années, mon opinion a progressivement changé et j'ai compris que l'apparente banalité des œuvres cachait des qualités profondes dont on ne prend

conscience que peu à peu. La composition est toujours excellente et équilibrée. L'artiste "sait dessiner", dans le grand sens du terme.

Il donne l'impression d'avoir servilement recopié le motif, alors qu'il fait les modifications discrètes qui vont créer pour l'œil une harmonie de rythmes et de taches. Le métier est d'une très grande sûreté : sans violence, mais avec fermeté, la touche est posée vivement. Pas de repentir, pas de lourdeur, pas de maladresse. Il y a, dans ces tableaux, des éléments plus intéressants encore : l'artiste a certainement été influencé par Corot, mais la traduction de la lumière est différente. La couleur joue un rôle plus important, et si l'on tient compte de l'époque à laquelle les œuvres ont été réalisées, on trouve des hardiesses étonnantes : ciels bleu intense ou roses, unis ou harmonieusement nuageux. Restant encore fidèle au "ton local", de la Sizeranne apparaît comme un des excellents "précurseurs de l'Impressionnisme". Il n'a pas cette extraordinaire liberté de facture qui fait le charme de Boudin, mais le dessin, à la fois sensible et rigoureux, crée un climat original et personnel.

En dehors des sujets d'une certaine banalité qui ne lui permettent pas de s'exprimer très librement, l'artiste sait voir des motifs austères et ingrats qu'il transfigure, au point de leur donner un aspect "surréaliste", comme dans ce petit chef d'œuvre "Rochers au Cap Saint Martin", où, avec des taches abstraites, il suggère et rend présent un amas de rochers.

On pourrait donner d'autres exemples où l'on trouve cette "présence obsédante de l'objet".

Il faut explorer ces tableaux et, avec bonheur, aller à la découverte de bien des détails remarquablement peints : petits personnages, piquets, filets, fenêtres, bateaux noirs dont la présence devient étrange....

Les formats, je l'ai dit, sont réduits et on le regrette un peu quand on voit de quelle maîtrise il fait preuve dans un "Paysage avec rochers", accroché à droite en entrant dans la mairie : œuvre dense, pleine de silence, et qu'il faut regarder longuement pour en apprécier la haute qualité.

Un certain mystère entoure la vie de l'artiste. Où a-t-il appris à peindre? Un tel métier ne s'acquiert qu'après beaucoup de travail, or on ne connaît pas d'œuvre faite à ses débuts.

Alors que la production de ces toiles s'étale, croit-on savoir, sur une période de quinze ans, on est surpris par la qualité constante de l'exécution qui, d'une certaine façon, engendre une certaine monotonie.

"Toute maîtrise jette le froid", a dit Mallarmé. Jamais, semble-t-il, dans l'exécution, trace d'impatience ou d'enthousiasme particulier, mais jamais non plus trace de faiblesse ou de découragement. Il semble que de la Sizeranne ait été un homme toujours calme, et d'un équilibre mental assez extraordinaire pour que les soucis et les joies qu'il a pu avoir n'influencent jamais l'élaboration de ses œuvres. C'est là une attitude non seulement estimable, mais qui force le respect.

Travaillait-il toujours d'après nature ?

Au départ certainement, pour ébaucher largement le tableau en ayant fait, peut-être, un dessin précis comme étude préparatoire. Ensuite, il est probable qu'il terminait en atelier, car il n'est pas facile en plein air, où la lumière est changeante, d'accorder parfaitement les tons. Des détails sont faits avec tant de précision qu'ils n'ont pu être peints la toile posée sur un chevalet de campagne plus ou moins stable. Je pense d'ailleurs que tous les impressionnistes ont procédé ainsi.

En dehors du côté purement pictural, il y a encore un élément particulièrement intéressant dans l'œuvre de ce peintre : c'est son intérêt documentaire. Nous avons là des témoignages plus vrais que des photos anciennes sur des paysages qui, pour la plupart, n'existent plus.

Parodiant un texte de Jean Giraudoux, on pourrait écrire : *"il fut un temps où il était permis de penser aux paysages de la France comme à des images inaltérables, de penser que la fin du globe seule pourrait porter atteinte aux traits de notre pays...L'architecture du monde devient aussi périssable que l'architecture des hommes"*.

Les tableaux de La Sizeranne nous regardent aujourd'hui comme les personnages défunts d'un album de famille.

J'ai attiré sur ces œuvres l'attention d'amis, historiens d'art et experts, personnalités marquantes du monde de la peinture. Je les ai conduits à Tain pour y voir les tableaux : tous ont été vivement intéressés. On le voit, si de la Sizeranne est un peintre méconnu, il faut tout faire pour qu'il ne le soit plus et qu'un large public prenne conscience de l'importance de son œuvre.

Dans une belle maison en cours d'acquisition, la municipalité a l'intention d'organiser une exposition permanente.

Un jour viendra où les amateurs d'art venant dans notre région ne manqueront pas de faire escale à Tain pour y admirer ces tableaux avec une présentation digne de leur valeur. Ce qui n'empêchera pas nos visiteurs de goûter et d'apprécier les vins des coteaux de l'Hermitage, qui eux, ne sont pas méconnus mais célèbres.

Pierre Palué

UN SACRE DEMIURGE

Notre ami Pierre Vallier nous a appris, en son temps, dans une de ses célèbres Nonchalances que Le Corbusier, de son vrai nom Charles-Edouard Jeanneret, a passé sa dernière nuit terrestre à Valence. En route vers le lieu de son inhumation, la dépouille du grand architecte y fut, en effet, immobilisée quelques heures, ce qui permit à notre confrère de se recueillir devant les cendres esseulées.

J'en ai été fort émue, car des liens de reconnaissance très profonds me lient à Le Corbusier, que j'ai eu le privilège de rencontrer au cours des années cinquante, dans son *Unité d'Habitation de grandeur conforme* de Marseille, pour laquelle il avait une affection particulière. Et pourtant, à cette époque, ses autres œuvres étaient connues et nombreuses et il dirigeait la construction de la ville de Chandigarh, capitale du Pendjab. Il avait senti que cet ouvrage de Marseille serait sans doute sa plus grande réussite, grâce à la foi qui transportait les premiers habitants, lesquels ont su créer, avec le merveilleux matériau que l'architecte avait mis entre leurs mains, *ce phénomène social productif où l'individu et le collectif s'équilibrent dans une juste répartition des fonctions de la vie quotidienne.*

Je revois encore la silhouette mince, aux cheveux très blancs et aux yeux pleins de rêve derrière des lunettes à la Marcel Achard. Le Corbusier avait une soixantaine d'années, il disait : *j'ai voulu construire une cellule habitable, pratique, confortable, belle, pour que les hommes y soient heureux !* Il voulait une *cité verticale* d'environ quinze cents personnes vivant de façon conviviale, une véritable ville dans la ville, vaisseau de cent trente-sept mètres de long, vingt-quatre

mètres de large et cinquante-six mètres de haut.

Peu d'architectes ont été autant critiqués, controversés, honnis, certains de ses confrères n'hésitant pas à dire : *l'Unité communique l'irrationalité de son état d'hypothèse restée sans conclusion, fragment gigantesque d'une conception globale de la ville destinée à rester pure idéologie.*

Cinquante ans après sa mise en service, l'Unité d'Habitation de Marseille inflige un radical démenti à ces paroles. Appelée en son temps *la Maison du Fada, la Droguerie du boulevard Michelet*, en référence à la polychromie de ses loggias, les habitants, eux, l'ont dénommée *la Cité Radieuse*, ou plus affectueusement *Le Corbu*. C'est à l'heure actuelle une résidence recherchée, classée monument historique.

Comme je l'ai déjà laissé entendre, je puis en parler en connaissance de cause !

L'architecture, disait le grand homme, *c'est établir avec des matériaux bruts, des rapports émouvants. Dans tous mes ouvrages, l'art est toujours le but secret.* L'émotion éprouvée un jour de mai 1953 alors que, précédée d'un guide, je me trouvais face à cette nef qui, du haut de ses majestueux pilotis, dressait devant moi sa silhouette à la fois altière et accueillante, est la résultante de cette affirmation corbuséenne. Je ressentis un véritable coup de foudre et j'étais dans un état second en suivant le cicérone qui ouvrait pour moi, me semblait-il, un chemin prédestiné. Le *Modulor* (grille de proportions qui combine les mesures de la section d'or avec celles de la stature humaine inventée par Le Corbusier), le *Modulor*, dis-je, sculpté en creux dans un bloc de béton, souriait à mon admiratif étonnement ; je ne doutais pas qu'il devienne mon compagnon journalier car, dès ce

moment, je fus persuadée que là était le lieu où je me devais de passer une partie de mon existence. Mon intuition ne m'avait pas trompée, j'y vécus vingt-cinq ans, deux de mes enfants y sont nés. C'est l'appel du pays natal qui m'en a éloignée ; il m'arrive parfois d'exhaler un regret. Pourquoi ai-je tant aimé cet habitat ? Je l'ai aimé pour sa beauté pure, pour ses lignes qui pourraient être de tous les temps : un temple égyptien datant de 2000 ans avant J.-C., comme l'architecture visionnaire du XXI^e siècle. Je l'ai aimé pour sa lumière, ses espaces, son insonorisation, son pratique et son confort sans luxe ostentatoire.

Le grand hall d'entrée de l'immeuble est une salle hypostyle aux neuf colonnes, aux murs percés de claustras épais de verre coloré avec des moulages en creux de coquilles Saint-Jacques, réalisés dans le béton brut. Des transparences y permettent d'apercevoir le parc magnifiquement arboré, les alignements parfaits des pilotis et la sous-face de l'immeuble. En sortant des ascenseurs qui emmènent aux étages en quelques secondes (en 1953 !), on débouche sur un vaste couloir dénommé *rue* du fait de sa largeur et de sa longueur, la longueur même de l'immeuble. Les entrées polychromes de chaque appartement, mises en valeur par un éclairage indirect, apportent une ambiance quasiment mystérieuse. L'articulation des appartements en duplex est astucieuse, les appartements montants s'emboîtant avec les appartements descendants autour de la rue, ce qui permet à chacun une orientation est-ouest. Le sas d'entrée protégeant l'appartement des nuisances extérieures franchi, la lumière déversée à flots par l'immense verrière du séjour est spectaculaire par contraste avec l'éclairage doux de la rue. La cuisine n'a rien à envier aux kitchenettes actuelles. Les placards et penderies sont si nombreux que les meubles semblent superflus. La chambre des parents a sa salle de bains

personnelle ; les chambres d'enfants leur douche. Les peintures claires et gaies s'allient aux boiseries et aux parquets de chêne. En prime, on admire du grand écran le ciel bleu de Marseille, les monts de Carpiagne et la mer infinie.

Les loggias sont spacieuses et tout à fait insonorisées par rapport aux voisins. Différents clubs s'épanouissent dans des locaux réservés à l'origine à cet usage : bibliothèque, bridge, théâtre, chorale, jeunes, gymnase, ciné-club, etc... Sur le toit-terrasse, l'école maternelle en plein ciel témoigne d'une attention très grande portée à l'espace de l'enfant. Il y a une cour de récréation avec sa piscine pour les chaudes journées, une aire de sport et un théâtre de plein air. Dans le centre de l'immeuble, une rue commerçante permet aux habitants de se rencontrer, de lier connaissance. On organise des soirées littéraires et théâtrales, des concerts, des conférences, des bals. L'école dont j'ai parlé plus haut est une école pilote, mes enfants et petits enfants en gardent un souvenir impérissable !

Une nouvelle génération d'habitants a su reprendre le flambeau ; c'est plus que jamais une ville humaine dans la ville indifférente, c'est plus que jamais un petit paradis.

Merci, monsieur Le Corbusier !

Marcelle Gambus

NUCLEAIRE = ECONOMIES

UNE ECONOMIE EN DEVISES :

Le nucléaire exploité par EDF (58 tranches) permet l'économie annuelle de 88 millions de tonnes de pétrole brut, soit 650 millions de barils (1 baril = 136 kg.)

A titre d'exemple : le 20 /09 /2000, le cours du baril était de 37\$, avec 1\$ = 7,20 F. En projetant ces valeurs sur une année, l'économie que réaliserait la France par rapport à une production "tout pétrole" (ex.:l'Italie) s'élèverait à :

24,1 milliards de \$ = 173,5 milliards de francs ou 26,45 milliards d'euros

(Cette somme correspond à la moitié du budget 2001 de l'Education Nationale).

Le 17/10/2000, le Président d'EDF a indiqué que, sans le nucléaire, la répercussion de la hausse du pétrole aurait d'ores et déjà conduit à une augmentation de 15% sur le prix du kWh industriel avec sa conséquence inflationniste sur l'économie.

Les dernières années où le pétrole était très bon marché (il est descendu à 10\$ le baril en 1998), les pays producteurs n'ont pu faire les investissements souhaitables, de sorte que la possibilité d'une augmentation notable de leur production est compromise. (cf. *Le Nouvel Economiste*, sept.2000) . La demande mondiale reste très forte, l'Irak est

toujours sous embargo, et la crise du Moyen-Orient vient ajouter au pessimisme. Il est donc bien improbable d'assister à une baisse sensible du prix du pétrole. Il en est de même du cours du dollar.

La note des particuliers se chauffant en grande majorité au fioul risque d'être élevée. Le gaz augmente et augmentera encore. L'électricité est la seule énergie à avoir baissé ces dernières années en France.

Pour économiser le fioul consommé par les transports, on découvre (!) le ferroutage. Lorsque les moyens ferroviaires le permettront, il faudra beaucoup d'électricité pour faire rouler les trains...Pour très longtemps encore, il n'existera pas de solution plus réaliste que le nucléaire pour produire l'électricité à prix compétitif en quantité.

UNE ECONOMIE EN CO² :

Les rejets de gaz à effet de serre préoccupent à juste titre les populations et ses gouvernants dont beaucoup s'étaient imposé, à Kyoto, une baisse sensible de leurs rejets de dioxyde de carbone (CO²); une résolution qui n'a pas encore été appliquée.

Le CO² résulte de la combustion de tous les produits fossiles (charbon, fioul, gaz) et végétaux (bois, biomasse). C'est irrémédiable : un atome de carbone brûlé donne une molécule de CO², y compris bien entendu pour le gaz, dont certains s'obstinent à dire qu'il n'en est rien.

Ce qu'on ne dit pas :

Grâce au nucléaire, 50% de CO² sont évités.

Annuellement, en France, la production électrique d'origine nucléaire est d'environ **400 milliards de kwh.**, laquelle économise :

- 190 millions de tonnes de CO² si la même énergie provenait du gaz
- 280 millions de tonnes de CO² si la même énergie provenait du fioul.
- 460 millions de tonnes de CO² si la même énergie provenait du charbon
- La comparaison des taux d'émission de CO² par les pays européens montre que seule la Suède fait mieux (de peu) que la France, mais l'application (toujours repoussée) de la décision d'abandonner le nucléaire plane toujours sur ce pays. Par ailleurs, si souvent cité par les écologistes pour l'exploitation des éoliennes, le Danemark fait piètre figure en étant l'avant- dernier de l'Europe.

A titre d'information et pour avoir une échelle de grandeur :

UNE ECONOMIE DE MAREES NOIRES

88,5 millions de tonnes de pétrole économisé, cela représente beaucoup de transports sur les océans. Pour la France seule, c'est le contenu de 2200 Erika ou 356 Amoco Cadiz

Le contenu d'un Erika correspond à :

- 1 jour de production d'une centrale nucléaire.
- 2 jours de production d'une centrale au fioul.

Combien de marées noires ont déjà été évitées ?

CONCLUSION

Sans le nucléaire, on déplorerait :

- **Une note de devises insupportable pour l'économie française.**
- **Une production de CO² prohibitive.**
- **Un risque de pollution des océans encore plus élevé qu'il est actuellement.**
- **Un épuisement accéléré des réserves fossiles qui sont si stupidement brûlées au détriment des générations futures.**

N'est-pas là un bilan impressionnant qui mérite d'être mieux connu ?

Jean Berthon

(Source : Bulletin N° 81 du Groupe ARCEA)

Trigonométrie et implantation des édifices :

la vieille histoire des nombres incommensurables

Le nom usuel de la mesure de base en terre d'Islam est *dhira'* dont la traduction littérale est *coudée*. Cette unité de mesure correspond à la longueur entre le coude et le plus long des doigts de la main. Les spécialistes se sont jusqu'ici perdus dans le grand nombre de valeurs données et attestées pour ces coudées. HINZ a fait le point sur la question (1) en précisant que la coudée est normalement divisée en six largeurs de mains (kabda) chacune encore divisée en quatre doigts. HINZ retient quatre coudées principales : la *coudée légale* d'une longueur de 0,4825m environ sous les 'Abbassides de Baghdad, la *coudée "noire"* de 0,5404m mesurée sur le Nilomètre de l'île d'al-Rawda dont il donne une datation 'abbasside (861 ap. J.-C.), la *coudée "royale"* dont il précise sa longueur à 0,656m, et la *coudée à drap* qui à Damas (autrefois capitale du califat umayyade) mesure 0,63m. Malheureusement, HINZ oublie la *coudée umayyade* relevée à al-Muwaqqar pour une longueur de 0,45m+/-0,005m d'une part, et d'autre part il n'imagine en aucune manière que ces nombreuses coudées puissent être liées par quelque relation que ce soit.

(1)W.HINZ:article Dhira, Encyclopédie de l'Islam, Paris 1965 T.2, p238-239

Architecte sur la mission archéologique du palais umayyade de Qastal al-Balqa' en Jordanie construit entre 685 et 705 ap. J.C. (2), j'avais été intrigué par le fait que certaines mesures revenaient de manière systématique : 0,45m, 0,53m, 0,63m, 1,05m (pour le double de 0,53m), 1,25m (pour le double de 0,63m) pour l'essentiel. Ces trois mesures étaient donc utilisées simultanément,

Un autre fait aiguillonna ma curiosité : à l'instar de beaucoup d'autres édifices de cette première période musulmane dont les plans avaient été publiés, le plan général du palais de Qastal, relevé par mes soins comme étant globalement carré, révélait des déformations angulaires qui rendaient fort improbable l'utilisation du procédé de piquetage hérité de l'Antiquité pythagoricienne basé sur le 3-4-5 ($3^2+4^2=5^2$) dont on peut observer la mise en oeuvre dans les édifices byzantins immédiatement antérieurs.

Il a été assez facile de constater que les grands côtés ouest et sud du palais (67,80m) avaient été mesurés à la longueur de 150 *coudées umayyade* (0,452m). Par contre, un petit brin d'originalité a été précieux pour s'intéresser aux valeurs des diagonales, ce que personne n'avait fait avant moi. Celle-ci (95,00m) est divisible non pas par la *coudée umayyade* de 0,452m mais par la *grande coudée* de 0,63m connue par bien des textes, pour s'établir à 150 coudées de 0,63m.

C'est la raison pour laquelle j'assume que les constructeurs umayyades, sinon les Umayyades eux-mêmes, exploitaient un système de mesures élaboré basé sur différentes mesures de différentes longueurs, certaines pour mesurer les côtés des édifices et d'autres

(2) Bien que très incomplète, la publication la plus accessible sur les recherches archéologiques à Qastal et la restitution architecturale du palais reste ARCHEOLOGIA N°206 (Octobre 1985), pp 46-57.

pour mesurer les diagonales. Les plans des édifices umayyades ne présentent jamais d'angles rigoureusement droits. Aujourd'hui mesurables, ces déformations trouvent leur origine dans la mise en œuvre d'un procédé imparfait d'étalement des mesures et permettent de reconstituer le travail des arpenteurs qui n'ont eu de cesse d'améliorer leurs procédés.

Les procédés d'implantation à Qastal :

On peut imaginer que les constructeurs d'Abd-al-Malik ont commencé par le palais.

Les arpenteurs ont commencé par mesurer le mur sud, implanté sur une ligne passant approximativement par Jérusalem, ville distante de 68km où Abd al-Malik faisait précisément construire la Coupole du Rocher (7°Nord d'erreur de visée soit 10%) plutôt que perpendiculaire à la direction de La Mecque comme il en sera plus tard d'usage (31° d'écart). Ils ont mesuré 150 *coudées umayyades* de 0,452m soit 67,80m. Ils ont ensuite implanté l'angle nord-ouest à 67,80m = 150 *coudées umayyades* de distance de l'angle sud-ouest, et à 95,00m = 150 x 0,63m de distance de l'angle sud-est. L'erreur commise est de 0,52% sur la longueur de la diagonale, et l'angle sud-ouest n'est pas de 90° mais de 89°, valeur qui peut être vérifiée sur les vestiges. L'angle nord-est a enfin été implanté à 67,43m = 149,18 x 0,452m de l'angle nord-ouest et 68,51m = 151,57 x 0,452m de l'angle sud-est. La plus grande longueur de la façade orientale est liée à l'implantation d'un hall d'entrée qui dérange l'organisation du plan dans cette partie. L'erreur maximale est de 1,03%, ce qui reste raisonnable au regard des valeurs de 2% aujourd'hui admises pour le gros-oeuvre.

Les arpenteurs ont ensuite positionné la cour centrale. Entre murs

périphériques, celle-ci est large de 80,08 *coudées umayyades*, elle est réduite d'une galerie périphérique au sol orné de mosaïques géométriques large de 7,07 *coudées umayyades*, protégée par un portique à colonnes. La zone centrale dallée s'étend sur 62,05 *coudées umayyades* au carré.

Les appartements du palais sont distribués sur le principe multimillénaire du *bayt* (devenu depuis le mot désignant la *maison* en arabe), où une grande pièce centrale ayant seule accès sur la cour distribue quatre autres plus petites disposées par paire sur les côtés. Ici, de petites pièces de service sont adjoindes, équipées de latrines aménagées dans l'épaisseur du mur d'enceinte. L'ensemble des sols était orné de mosaïques, certaines à motifs végétaux... Ces appartements constituent des groupes de 60 ou 75 sur 35 *coudées umayyades*; le *bayt* stricto-sensu compte 50 *coudées umayyades* de large pour une diagonale de 50 *coudées noires* de 0,53m dans l'esprit d'utiliser des proportions à 30° mais dont les imperfections affectent la géométrie des murs secondaires ; la pièce centrale du *bayt* obéit aux mêmes règles et offre ainsi un plan très déformé. Par contre, les dimensions du bloc d'entrée ou vestibule sont pour la plupart basées sur la *grande coudée* de 0,63m.

La mosquée de Qastal :

Construite à quelques mètres au Nord du palais en même appareil de carreaux et boutisses en belle pierre calcaire, elle offre un plan rectangulaire très déformé, caractérisé par un minaret cylindrique dans l'angle nord-est et une salle de prière s'ouvrant largement sur la cour par trois arcades de largeur inégale. Un sondage à l'extérieur du mur sud (*qibla*) a fait découvrir le *mihrab* (niche d'orientation) original de plan rectangulaire (profond d'une *coudée umayyade* et large de quatre)

et restituer les dimensions originales : 50,33 *coudées umayyades* du Nord au Sud pour 39,71 d'Est en Ouest. La diagonale S-E/N-O de la de la largeur de l'édifice en *coudées umayyades*. La diagonale S-O/N-E de la salle de prière est de 40,09 *coudées "noires"* de 0,53cm alors que la cour est de 40,18 *coudées "noires"* de 0,53m, une bonne valeur en *coudées "noires"* profondeur de cette salle est de 19,90 *coudées "noires"* de 0,53m.

Les arpenteurs umayyades ont commencé par installer le mur sud *qibla* sur une droite mieux alignée sur Jérusalem (écart réduit à 5°Nord et 29°Ouest par rapport à La Mecque), d'une longueur de 40 *coudées umayyades* ($17,95\text{m} = 39,71 \times 0,452\text{m}$). Ils ont ensuite implanté l'angle nord-est de la salle de prière à 20 *coudées "noires"* de l'angle sud-est ($10,55\text{m} = 19,90 \times 0,53\text{m}$) et à 40 *coudées "noires"* de l'angle sud-ouest ($21,25\text{m} = 40,09 \times 0,53\text{m}$). Ce mur est a été prolongé jusqu'à 50 *coudées umayyades* ($22,75\text{m} = 50,33 \times 0,452\text{m}$) pour fixer l'angle nord-est, à partir duquel a été implanté l'angle nord-ouest, toujours distant de 40 *coudées umayyades* prises d'Est en Ouest ($17,95\text{m} = 39,71 \times 0,452\text{m}$) mais fixé à 40 *coudées "noires"* de l'angle sud-est de la cour ($21,30\text{m} = 40,18 \times 0,53\text{m}$) : les diagonales de la cour et de la salle de prière ont les mêmes valeurs, leurs sens opposés impriment des profondeurs différentes à ces deux espaces.

Outre ces deux bâtiments prestigieux, le site de Qastal a livré d'autres vestiges caractérisés par les mêmes techniques de construction en beau calcaire coquiller alternant carreaux et boutisses. Un barrage d'une longueur autrefois supérieure à 400m contenait quelques deux millions de mètres-cubes à l'époque umayyade : les trois assises les plus basses subsistant offrent encore les même mesures.

L'une des nombreuses carrières d'extraction de la pierre a été

réaménagée en bassin découvert, dont des parties de murs compensent les irrégularités de nivellement naturel. La colonne à section cannelée d'une jauge hydrométrique n'a survécu que quelques temps à la stupide cupidité humaine qui sait trop bien que là où il y a de l'eau il y a de l'or... et qui cherche ce dernier là où il y avait la première richesse.

Enfin, de nombreuses tombes associées à des inscriptions en arabe d'une graphie angulaire archaïque caractéristique de la haute période umayyade, d'autres plus tardives de la haute période 'abbaside, ont été découvertes. Les orientations de ces vingt-sept tombes se sont modifiées avec le temps : six tombes (dont deux 'abbasides) offrent un grand axe exactement perpendiculaire à La Mecque conforme à l'usage contemporain. Mais dix autres tombes ont un grand axe non pas orienté perpendiculairement à La Mecque (24° d'erreur) mais exactement aligné sur Jérusalem. Les autres tombes sont alignées perpendiculairement au Sud. La précision des orientations a donc été grandement améliorée par rapport à celles du château puis de la mosquée, pour confiner à l'exactitude dès la fin de la période umayyade.

Mes travaux à Qastal font engranger les résultats suivants :

- a) Trois unités de mesures différentes ont été utilisées simultanément par différents corps de métiers (architectes, arpenteurs, tailleurs de pierre...) : la *coudée umayyade* de 0,452m, la *coudée "noire"* de 0,53m et la *grande coudée* de 0,63m.
- b) Ces mêmes unités de mesure sont utilisées par les arpenteurs pour implanter les plans du palais comme de la mosquée en combinant la *coudée umayyade* pour mesurer les côtés et l'une des deux autres

coudées pour mesurer les diagonales dans un procédé de triangulation, suivant que des proportions à 45° ou à 30° sont recherchées. En utilisant suivant les principes de la trigonométrie des mesures qui ne sont qu'approximativement étalonnées et en s'abstenant délibérément de vérifier ou de corriger, les arpenteurs umayyades ont produit un résultat imparfait qui permet aujourd'hui de les suivre pas à pas.

c) Que des angles à 30° , 45° et 60° régissent les proportions en hauteur des vestiges encore subsistant et des restitutions certaines que l'on peut établir. Antonio Amagro a fait les mêmes observations au palais umayyade de 'Amman tant pour le vestibule que pour le hall d'audience qui présentent de très nombreuses similitudes pour ce qui est de la conception des espaces tout autant que pour le décor ou les techniques de construction. Ces angles particuliers correspondent à des connaissances générales des lois trigonométriques.

d) Il est difficile de soutenir que les déformations du plan de la mosquée de Qastal sont dues au seul hasard. Si la correcte application des lois trigonométriques avec des unités de mesure imparfaitement étalonnées par les constructeurs umayyades offre une justification satisfaisante pour que celle-ci ait été préférée à la rectitude du plan, c'est bien que les bâtisseurs umayyades accordaient de l'importance à ce savoir trigonométrique.

De nombreux autres édifices umayyades ont été relevés par différents auteurs dans cette région de Syrie -Palestine.. Les plans qui ont été publiés permettent pour la plupart de restituer la procédure d'implantation générale qui a été mise en oeuvre, à défaut de pouvoir restituer le tracé de chaque appartement en détail.

Le Nilomètre, "base de tout savoir" :

Le Nilomètre de l'île d'al-Rawda portait une inscription 'abbasside vue par FOURMONT en 1747-1751 qui précisait que le monument actuel avait été établi en l'année 247 hégire, soit 861 ap. J.-C.. D'autres inscriptions martelées par ordre de Ibn Tulun vers 872 ap. J.-C. confirmeraient sa reconstruction en 861 ap. J.-C. après que le premier Nilomètre érigé par Usama sous le règne de al-Walid Ier (705-715 ap. J.-C.) eût été emporté par les flots .

Tel qu'il se présentait, l'élément principal consistait en une haute colonne de section octogonale, mesurant 0,48m de diamètre, une valeur proche de la *coudée légale*. Le diamètre inscrit dans cet octogone est donc de 0,445m (n'est-ce pas là une mesure connue ?). L'ensemble de la colonne est divisé par des lignes transversales en 16 coudées mesurant en moyenne 0,5404m, les dix coudées supérieures sont subdivisées en 24 *qirat* par 24 lignes groupées par 4, disposées alternativement autour d'une ligne verticale : nous avons bien là l'exacte application des subdivisions mentionnées par HINZ : six *kabda* font bien 0,54m.

Comment se fait-il que pas un archéologue n'ait vu, depuis que ce Nilomètre est étudié, que cinq *kabda* font exactement 0,45m soit la *coudée umayyade* de al-Muwaqqar ? Comment se fait-il qu'aucun auteur n'ait jamais constaté que sept *kabda* font exactement 0,63m, la valeur de la *grande coudée* ou de la *coudée à drap* de Damas ? Comment se fait-il que les historiens n'aient pas relevé que la coudée du calife 'Umar, compagnon et successeur du Prophète avant-même l'avènement de la dynastie umayyade, *al-dhira' al-'umariyya* d'une longueur de 0,72m consistait de fait en huit *kabda* suivant en cela la règle de la *coudée royale* ? C'est proprement stupéfiant !

En résumé, nous avons deux systèmes.

Utilisé depuis le III^{ème} millénaire av. J.-C. en Egypte, le plus ancien combine deux coudées principales: la plus grande dite *coudée royale* mesure 0,525m, divisée en 28 doigts regroupés en 7 palmes de 4 doigts, et la *petite coudée* de 0,45m fixée à 6 palmes. Ces deux coudées et d'autres étaient exploitées dans des procédures qui restent à étudier d'après les compte-rendus des fouilleurs. Trente-quatre doigts égyptiens fixent la longueur d'une grande coudée à 0,6375m.

Plus récent, le système umayyade reste étalonné par le Nilomètre de l'île de al-Rawda, en Egypte donc, dont rien ne prouve qu'il n'a pas été construit sous le règne de al-Walid I (705-715 ap. J.-C.). Basé sur une *coudée "noire"* mesurant 0,5404m en moyenne divisée en 24 doigts regroupés en 6 mains de 4 doigts, cette colonne fixe à 0,450m la longueur de la *coudée umayyade* confirmée par les découvertes faites au site de al-Muwaqqar et à 0,63m la longueur de la *grande coudée*. L'étude des édifices umayyades du site de Qastal et d'autres démontre l'usage simultané de ces trois coudées pour la construction comme pour l'implantation des édifices d'après un système de triangulation. La conception de ce procédé de triangulation, à défaut de l'étalonnage réciproque de ces coudées, ne peut faire l'économie de connaissances trigonométriques.

Les deux systèmes de subdivisions obéissent globalement au même principe, les différences observées permettent aux deux systèmes de proposer des valeurs identiques pour les valeurs de la *petite coudée* fixée à 0,45m, ou presque identiques pour les valeurs de la *grande coudée* de 0,63m / 0,6375m. Cette dernière valeur, égyptienne,

s'intègre mieux dans le système de relations trigonométriques qui relie ces coudées entre elles. Les lignes qui précèdent ont montré, pour les constructions de la première dynastie de l'Islam, comment la *petite coudée* était utilisée pour mesurer les côtés des édifices et les autres coudées pour mesurer leurs diagonales, en donnant la même valeur numérique mais avec une unité différente. Cette manière de faire permet de réaliser des implantations complexes comme le Dôme du Rocher en offre l'exemple, sans avoir à manipuler des nombres irrationnels tels que 2 ou $2/3$: ces irrationnels-là sont réduits au rang de coefficients fixant les rapports d'échelle entre les différentes coudées dont les longueurs respectives apparaissent sur les règles en bois.

Sous les Umayyades, les côtés et diagonales d'un carré reprennent la commune mesure qu'ils avaient perdue avec les Grecs pythagoriciens ! La crise de l'incommensurabilité des côtés et des diagonales (3) est ainsi résolue non sans élégance, avec un chic certain, oserai-je même dire .

La grande homogénéité des valeurs et des descriptions des coudées fera penser à mes lecteurs que les Umayyades ne sont pas les inventeurs des mesures qu'ils utilisent. Il faudra donc que mes lecteurs admettent que les procédés de triangulation trigonométrique utilisés par les Umayyades avec ces mesures-là étaient également connus des inventeurs de ces mesures, probablement en Egypte dès la II^{ème} dynastie au début du III^{ème} millénaire av. J.-C.

Frédéric Morin

(3) Denis GUEDJ : "*L'Empire des nombres*", Gallimard Découvertes, 1966, pp 82-85

CHOISSONS-NOUS NOTRE CORPS ?

Ce texte articule trois thèmes :

- 1) notre relation avec notre corps désigne ici notre condition humaine;
- 2) la liberté est un possible, non un pouvoir;
- 3) les deux logiques *descriptive* (constat) & *prescriptive* (exigence).

1- Il est évident que nous ne choisissons pas notre corps ! Et pourtant nous *choisissons*....

"J'ai des problèmes avec ma peau parce qu'elle n'est pas mienne : j'en ai été enveloppé par voie génétique...J'ai tout essayé pour me soustraire, personne n'y est arrivé, on est tous des additionnés"

L'humour d'Emile Ajar stigmatise le déni de justice tragi-comique qui préside au désordre dans la répartition des corps : le laid, le lâche...Celui qui se sent mal dans sa peau, qu'y peut-il ?

Il y a pourtant deux ripostes à la condition qui nous est faite : en *ami* ou *ennemi* :en *sportif*, ou en *mauvais joueur, qui ne sait pas perdre*...

K le mauvais joueur : "mon plaisir tout de suite" ou l'ennui, le laisser aller; somnifère pour la nuit, excitant pour entamer l'assommante journée; assistance médicalisée; peur (cholestérol, cancer, vieillir, mourir...)

K, caractère pleurnichard s'accepte mal. Difficile à vivre, on se détourne de lui, le confirmant ainsi dans ses raisons de se plaindre de nous , de tout, de son corps et du monde entier ! Il élève sa propre prison.

" Si tu t'occupais moins de toi...ou mieux !" - Sans doute ! Mais son narcissisme fait partie de son lot ! Peut-on lui en faire grief, comme s'il ne tenait qu'à lui de vieillir autrement, et qu'il n'a, après tout, que ce qu'il mérite ? Nous n'avons pas à juger mais à l'aider.

Oscar, bon joueur, accepte sportivement les tribulations de son corps. Cela se voit en tout: exercice physique quand les jointures lui en donnent permission, bricolage, cuisine, musique, fleurs; et sa manière de marcher malgré son dos, de s'asseoir "dans son bassin", de respirer; de lancer un bon mot. Sa gaieté communicative lui attire des amis, elle lui profite autant qu'aux autres. Oscar a tiré un bon numéro à la loterie (nous disons "génétique") des corps.

"Mais non ! Tel maigrichon, disgracié de la nature, nous aide à vivre!"
Défi lancé à l'ingratitude du corps, défi dont on cherche l'invisible source: humorale ? spirituelle ?

Parmi les bons joueurs, -les uns "embrayent" *directement* :sport, relaxation, "restez jeunes", faites-vous de votre corps un complice, intéressez-le à vos affaires ! Les autres, faute de mieux, procèdent *indirectement*. Il ne s'agit plus de "rester jeune", mais de **savoir vieillir avec mon corps**, - du même pas : ce méchant corps, que je ne suis plus capable de dresser sportivement, je l'accepte *comme il est* aussi sportivement, j'épouse ses défauts et l'aime *comme il est*, vieux compagnon, jusque dans ses vexations qu'il m'inflige. J'évite ce redoublement de l'infortune : **le ressentiment !**

Il y a deux fermetés : la dure, et la douce. "Ce sont ceux qui s'abandonnent, qui ne s'abandonnent pas" (Péguy)

Le "choix" consiste donc dans l'accueil ou le refus de ce corps (qui résume ici notre condition en général) qu'en somme, nous ne

choisissons pas. Loin de dominer le jeu, - refus ou accueil, style lâche ou sportif, **ce choix est-il rien d'autre qu'atout ou manque d'atout** (i.e. ressources psycho-somatiques et spirituelles) **dans mon jeu ?**

Il y a bien une alternative, deux possibilités de vivre mon corps: mais que signifie "choisir" en cette affaire ? **Je choisis, certes, selon celui que je suis; mais je ne choisis pas celui que je suis !**

En cette affaire de "liberté", ne confondons pas possible et pouvoir ! Il m'est possible, en effet, de vivre ainsi ou autrement; de souffrir, vieillir, mourir bien ou mal; de ne plus fumer, de tendre l'autre joue, de distribuer tous mes biens... j'en ai la possibilité, est-ce à dire que j'en ai le pouvoir?

Possibilité signifie que le jeu reste ouvert, on ne sait pas celui que je me révélerai dans l'épreuve, on ne peut affirmer que je disposerai des ressources nécessaires au moment voulu, - encore moins qu'en vertu de ma "liberté" je *devrais* en disposer.

Possible n'est pas pouvoir; indétermination n'est pas liberté.

La liquidation du "déterminisme de papa" par la découverte moderne, informatique et biologique des "*systèmes auto-organiseurs*" avec H. von Foerster, Varela, H. Atlan, E. Morin,... ne suffit pas pour la **liberté**, - **laquelle est d'un autre ordre que l'indétermination**. Elle est l'ordre du devoir et du droit. Je m'explique.

2- Constatation et exigence; le descriptif et le prescriptif.

Si je m'en tiens au constat, je dirai que nous avons la possibilité de "choisir" notre "corps" (i.e. notre condition), mais que nous n'en

avons pas le pouvoir. Autre façon d'exprimer que *je choisis selon ce que je suis, je ne choisis pas celui que je suis.*

Personne ne m'interdit d'être bon joueur, de faire "le bon choix",- sinon moi-même.

Or, avec l'ensemble des moralistes, une autre vérité refuse de s'en tenir là, elle affirme, en dépit de tout, une liberté de pouvoir, laquelle nous permet de choisir d'être bon ou mauvais joueur.

Ce paradoxe courageux requiert une conversion de notre regard, aussi courante qu'elle est sous-entendue, car elle implique la substitution de l'exigence éthique ("tu dois pouvoir"), au constat clinique ("tu en as la possibilité").

Le moraliste: "Quel homme décides-tu d'être? Tu as le choix!"

Discours légitime en son ordre, celui de l'exhortation, qui table sur une liberté de choix. Il nous mobilise et va jusqu'à saisir le drapeau devant nous pour prêcher l'exemple. Il ne se contente pas de bonnes paroles, il paie de sa personne et nous prête main forte, son dynamisme est contagieux !

Au discours "musclé" du moraliste prescriptif, qui ne se tient jamais pour battu ("Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts!") s'opposait celui du *clinicien descriptif, critique* : " On ne choisit pas son corps, ni ses cartes: en dépit de nos exhortations, K, chiffe molle, s'enfonce dans sa "dépression". Il découragerait un saint avec sa résistance passive (Comme criminel, on le dit "irrecupérable!").

Le *clinicien* comptabilise forces et faiblesses en présence : "les données du jeu"; "le courageux vieillit bien, le lâche grincheux vieillit mal. Vous dites qu'il ne pourrait faire autrement, - mais peut-il en fait? Notre liberté est un éventail de possibles, elle n'est pas un pouvoir.

Autrement , qui ne choisirait de vieillir bien ?"

Mais le moraliste militant ne se tient pas pour battu, il bouscule la stérilité des faits, il galvanise nos forces et parvient quelquefois à retourner le jeu à son avantage et au nôtre par sa force persuasive; il parvient à forcer le destin !

Il engendre cette *liberté de pouvoir* qu'il affirmait mordicus en dépit du constat. Il est contagieux.

Il y a deux réponses à la question: **Choisissons-nous notre corps ?**

Nous avons le choix, et nous n'avons pas le choix, selon que nous sommes clinicien, ou le moraliste-militant "mystique" ou "prophète".

Un autre exemple: **l'amour**.

Si je refuse de mentir, je t'aime quand je t'aime, et ne t'aime pas quand je ne t'aime pas. Exactitude critique ou clinique.

Vous devinez l'autre vérité: "*je t'aime et t'aimerai envers et contre toutes les fluctuations de l'humeur et du désir!*" Cette vérité, qui a nom **fidélité** (ou serment, à la parole donnée) bouscule la froide exactitude (lisez Jacques de Bourbon Busset qui vient de nous quitter, Foi jurée, esprit libre)

Le contraire de la vérité au sens d'exactitude clinique ou descriptive, c'est **l'erreur** : " Je me suis trompé, je ne t'aime pas, adieu" (Les couples de cette génération, "refusant de jouer la comédie", divorcent, ils confondent l'exactitude et la vérité dans l'amour).

Le contraire de la vérité au deuxième sens n'est pas le mensonge:
"Je t'ai dit que je t'aime, on ne change pas de vérité comme de chemise"!

La première est une vérité "falsifiable" comme on dit entre savants; la deuxième, non: le choix (et la liberté) qu'elle affirme est d'un autre ordre, - non plus *critique* mais, dirai-je au sens large, *mystique*.

En famille, en politique, en religion, nous ne cessons de nous frayer un chemin entre exactitude critique et vérité "*mystique*", celle-ci étant de l'ordre de la confiance, de la foi, de l'espérance.

Un dernier exemple: **Choisissons-nous notre mort ?**

On répète aujourd'hui à qui veut l'entendre :

"Je veux choisir ma mort; ne nous volez pas notre mort"!

N'est-ce pas un chapitre crucial du choix de notre corps au point de risquer cet aphorisme : "***Dis-moi ta relation avec ton corps, je te dirai ta relation prochaine avec la mort***"

Aphorisme discutable, comme tous les aphorismes, car personne ne prévoit les disgrâces et les grâces de sa dernière heure. Mais réfléchir aux servitudes de notre corps, c'est méditer sur les aléas de notre mort. Le "choix" de ma mort commence, on le sait, par la vérité réclamée au médecin: j'ai le droit de savoir, prendre mes dispositions, me battre ou ne pas me battre, refuser "l'acharnement thérapeutique" (méthodes "dures", réanimation....)

Plus: j'ai le droit de "choisir" le moment et le moyen de quitter la scène; le droit de réclamer l'instrument de mon suicide, de ma liberté, le mot est lancé!...

Mais que signifie réellement, sans phrase et sans fard, choisir sa mort ?

On la choisit, certes, au sens où chacun peut, *-quand il peut-*, revendiquer en droit son heure et sa façon de mourir. "Choisir" s'entend ici de la formulation consciente, du langage en quelque sorte "officiel" de l'intéressé et de son entourage.

Mais qui peut prétendre sans présomption, s'il consent au discours modeste des faits, qu'il *choisira sa mort*? Elle obéira à tant de facteurs extérieurs ou intimes, conscients ou inconscients: éducation facile ou sévère, épreuves de la vie, opinions reçues, bonne ou mauvaise réputation de l'hôpital, etc...

Chacun choisit avec tout son être, celui qu'il est devenu, sans avoir le droit d'en renier un *iota*. Je choisiss selon ce que la vie m'a façonné, buriné. ***Je m'appartiens moins que je ne lui appartiens!***

L'esprit critique réaliste nous met en garde contre l'illusion qui se dissimule derrière les slogans: "choisir sa mort", "ne nous volez pas notre mort !".

Nul ne me vole que ce qui m'appartient, dont je me déclare propriétaire en bonne et due forme. Mais nous ne sommes pas propriétaires de notre mort, même quand nous le croyons, par le suicide ou l'euthanasie.

Nous ne sommes propriétaires de rien.

Ce n'est pas une raison pour dédaigner la volonté manifestée par nos mourants, vous et moi, dans le pauvre langage, suppliant ou présomptueux, de la vérité *de droit* exigence ignorante des réalités impitoyables du critique.

Le choix de notre corps, -et de notre mort-, change de sens, selon que j'adopte l'attitude informative (ou descriptive) du clinicien, ou l'attitude performative (ou descriptive) du moraliste militant :

1) Nous ne sommes pas propriétaires de notre corps..., de notre courage..., de notre mort..., rien ne nous appartient..

2) Rien sans doute, mais il m'appartient d'agir en homme responsable.

Telle est l'énigme de notre "Liberté-responsabilité", d'un autre ordre que le libre choix de nos possibilités.

Cette dualité d'attitudes n'aurait qu'un intérêt spéculatif si elle ne prenait sa source et n'aboutissait dans la pratique.

Dans notre métier de médecin, j'y découvre une pédagogie de notre comportement à l'égard de nos malades et mourant: **clinicien descriptif** je m'interdis, non seulement de *juger*, mais d'affirmer au delà de ce qui est constaté; **prescriptif** (le médecin *prescrit*), j'anticipe avec audace et confiance sur ce qui devra se produire, je mobilise des personnes responsables.

Les "spécialistes", plutôt descriptifs, plus savants qu'apôtres, avant tout soucieux de "plateau technique" et de diagnostic rigoureux, d'expérimentation en "double aveugle", etc...omplètent ainsi le **médecin de famille**, conseiller soucieux de préceptes de vie saine.

Complémentarité schématique, car le médecin doit être l'un et l'autre. Notre information devrait nous rendre aptes à comprendre et adopter les deux perspectives, qui sont d'ailleurs de règle dans tous les domaines.

Critique et visée de **salut** sont main droite et main gauche
dans notre corps à corps avec **notre corps**, notre vie,
avec les malades;
avec le monde et la politique
avec la mort
et avec la foi.

Docteur Jacques Sarano

Remarque:

Opération à la frontière disputée entre **Clinique** et **Ethique**,
entre le **fait** et sa justification en **droit**.....
Jacques Sarano nous renvoie à son livre "Essai sur la signification du corps" (Delachaux) 1963

Du même auteur:

"Le médecin devant la mort "

Jusqu'ou prolonger la vie.

Nos manières de fuir le malade.

Devant notre propre mort.

(Desclée de Brouwer/Bellarmin) 1983



HOMMAGE ,

1997 était la date de parution du dernier bulletin de notre Académie.

Cinq ans déjà !

Durant ces cinq années nous avons déploré la disparition de cinq de nos amis.

Nous nous devons de leur rendre hommage ...



Le romancier Claude BONCOMPAIN

Il était un bel esprit et un être attachant. Romancier, essayiste, journaliste, conférencier, il était également un conversationniste étincelant. Accessoirement il était pharmacien rue Emile-Augier.

Originaire de la Haute-Loire il avait ouvert son officine à Valence, peu avant la guerre, le jour où le cortège funèbre de Louis Le Cardonnel, escorté de prêtres et de bannières, traversait la ville en grandes pompes. "Qui enterre-t-on ?" avait-il demandé. "Un poète", lui avait-on répondu. Tant de fastes pour un poète, la ville allait lui plaire. Et c'est ce qui arriva, il y fit sa vie.

Doué pour la parole et le débat Claude Boncompain, cependant, était surtout un homme de lettres, un écrivain qui manipulait une langue altière avec aisance et passion. Il a écrit beaucoup de romans comme "*Le Cavalier de Riouclare*" dont Christian-Jacques avait tiré le film "Sortilèges". A ce propos, il m'avait raconté l'impressionnante histoire du bandit de grands chemins qui pratiquait la communion d'or, c'est-à-dire qu'il déposait un louis d'or dans la bouche du malheureux qu'il venait de tuer pour le détrousser. Il adorait ces légendes qui circulaient sur le haut plateau lorsque soufflait la burlle. Parmi ses livres figure "*Lucienne et les Etrusques*" inspiré par un voyage en Italie en compagnie de son ami Marc-Gilbert Sauvageon, valentinois, auteur de pièces de théâtre à succès. Il y a également un essai lumineux sur Colette, et un autre sur Stendhal, écrit en collaboration avec un

magistrat de Valence, qui apporte une lumière originale sur l'auteur de "*La Chartreuse*".

Par la suite deux ouvrages ont marqué la fin de son œuvre, publiés par "Peuple Libre", l'un sur le facteur Cheval d'Hauterives émaillé de sens visionnaire; et l'autre, le tout dernier, qui lui tenait à cœur, sur "*Marie de Valence*", la mystique qu'il révéla dans toute sa vérité.. "C'est mon livre de prière" m'avait-il confié. Une sorte de testament spirituel qui témoignait aussi de sa foi profonde et exigeante.

Claude Boncompain avait également donné nombre de chroniques au "Dauphiné", inspirées de l'actualité locale ou universelle dans lesquelles il aimait développer ses idées toujours personnelles, parfois singulières, sur les mœurs de l'époque. Ainsi, il avait osé cette formule pour fustiger une certaine forme d'art contemporain, "*c'est l'art de la loque*". A l'occasion il maniait le paradoxe, la controverse, et s'en délectait. Ses lecteurs aussi. Il avait également été de ceux qui avaient fondé la revue "Les Petites annales de Valence" qui manque beaucoup aussi; ainsi que "Les Cahiers drômois" de l'Académie drômoise dont il avait été, naturellement, un des cinq fondateurs. Membre de l'Académie delphinale de Grenoble, il avait beaucoup écrit dans "Les Cahiers de l'Alpe".

Enfin ses conférences comme ses causeries à bâtons rompus étaient un régal. Très cultivé, il savait également être drôle, parfois corrosif. Son cher Rotary est plein des souvenirs de ses passionnants propos sur les sujets les plus divers. De sa belle voix lente et profonde, il remuait ses auditoires. On attendait ses raccourcis saisissants, son humour dévastateur, ses joyeuses condamnations, ses révélations fulgurantes comme ses accès de tendresse quand il aimait un auteur, une œuvre. Enfin il fallait l'entendre sur radio-Méga se renvoyer la balle avec son complice le docteur Archer, dans leur critique littéraire et artistique.

Lorsqu'il était de garde de nuit dans sa pharmacie, il se réfugiait dans un minuscule bureau bas de plafond, véritable sanctuaire dans lequel il écrivait plus qu'il ne dormait. Il couvrait des pages et des pages de sa haute écriture nerveuse et sensuelle jusqu'aux premières lueurs du jour. Il m'avait expliqué qu'en cinquante ans, il avait vu défiler toutes les modes dans la rue à travers le seul cadre de sa vitrine. Si on avait filmé tout cela, et diffusé en accéléré, on aurait un document saisissant sur l'évolution des gens, des costumes, des manières.

Claude Boncompain avait connu une foule d'écrivains et d'artistes : Alain Borne, Pierre Charbonnier, Alexandre Vialatte, François Dodat, et tant d'autres, même Aimé Maeght qui avait ouvert une galerie d'art pendant la guerre à Valence. Il y avait aussi les fidélités anciennes, les Damez, Gélibert, Rey, etc...avec lesquels il aimait flâner, tous dûment chapeautés, devisant dans les rues de son vieux Valence. Et puis il était fier de sa famille, de ses enfants, Pierre, le peintre, Jacques, l'agent littéraire, Mariette, l'épouse du docteur Grelier, Claudine devenue bretonne, et naturellement de ses petits-enfants. *"Maintenant, me confiait-il en m'apportant ses chroniques, ils donnent un coup de jeunesse à mon écriture"*.

Mes derniers souvenirs avec lui remontent à peu : un dîner chez lui avec Georges Borgeaud, le préfacier d'un album de Pierre, un déjeuner chez son voisin l'évêque de Valence, des conversations dans son petit bureau envahi par les livres, les manuscrits, les lettres et les souvenirs, qui s'ouvrait sur les toits de la vieille ville et les arbres de Judée peints par Pierre. Et puis il y eut cette émouvante réception dans sa grande demeure de la place de la Pierre, peu après le décès de sa femme, Augusta, à l'occasion de ses 90 ans.

La littérature et l'art ont marqué la vie de Claude Boncompain, curieux de tout, et qui avait sur tout des idées originales, et qui les exprimait avec talent. Il n'en demeure pas moins que sa préoccupation profonde était le salut de son âme. Il adorait parler de la foi et de son rapport à l'éternité. D'ailleurs c'est lui qui m'a poussé à lire Saint-Augustin afin d'enrichir nos conversations. Chrétien parfait, c'est à dire plein d'espérance et de doute, il lui arrivait de me dire : "*vais-je mourir dans le Miserere ou le Magnificat, c'est là la question ?*" Voyons, cher Claude, vous êtes parti dans le Magnificat. C'est tellement évident.

Pierre VALLIER

(article paru dans le "Dauphiné Libéré" du 26 / 02 / 2000
quelques jours après le décès de Claude Boncompain.).

Abbé Jean CHARAY

La "Mémoire de l'Ardèche" s'est éteinte avec l'abbé Jean CHARAY.

Jean Charay était incontournable : tous ceux qui aiment l'histoire de la région ne peuvent ouvrir un livre sans tomber sur sa signature. Né le 13 août 1916 à Vals les Bains, cet abbé exceptionnel sera durant trente années, de 1956 à 1986, l'actif conservateur du Château d'Aubenas. Parallèlement, en 1965, il devient conservateur des "Antiquités et objets d'art de l'Ardèche", et en 1970, il est également conservateur du Château de Vogüe, l'un des membres fondateurs de l'Association "Vivante Ardèche" et secrétaire général de cette manifestation. Jean Charay a donné aux Ardéchois une somme incommensurable de connaissances tant sur le plan théologique que philosophique et scientifique. Ce grand humaniste s'est éteint à Vals les Bains à l'âge de 80 ans. Avec cette disparition de l'Abbé Charay, l'Ardèche perd un de ses meilleurs représentants.

Monsieur l'Abbé Charay avait été élu à l'unanimité membre correspondant de l'Académie drômoise le 25 avril 1966. Ses parrains étaient Albert Varnet et Jean Chièze.

(Article paru dans le "Dauphiné Libéré" le 1^{er} juin 1997)

Arsène HERITIER

instituteur et préhistorien

Arsène Héritier qui vient de mourir à Romans, était né à Valence il y a 77 ans. Ancien élève du lycée Emile Loubet, il fut instituteur et occupa divers postes dans la région, ce qui le familiarisa avec la vie rurale (il collectionnait des objets qui auraient pu constituer un petit musée). Mais sa grande passion, à laquelle il s'adonnait avec sérieux et compétence, c'était la préhistoire. Ses travaux en la matière et ses multiples recherches lui valurent une certaine notoriété et l'estime et le respect des scientifiques dans ce domaine.

Elève de Jean Combier, il se livra à diverses fouilles archéologiques qui apportèrent d'intéressantes lumières sur la très lointaine histoire de notre région. Son chantier le plus connu est sans doute celui du Pas de Lestang, près de Saoû où il mit au jour des céramiques ornées, particulièrement précieuses. Mais il fouilla ailleurs, du côté de Montmaur-en-Diois et dans l'Ardèche. Arsène Héritier publia de nombreux articles de synthèse et des études pertinentes dans la "Revue Drômoise" et dans "Etudes drômoises", et il était encore vice-président de la "Société d'Archéologie de la Drôme". Il était également membre de l'Académie drômoise et avait écrit quelques articles passionnants dans les "Cahiers drômois"

Il y a deux ans, il avait donné une causerie très remarquée devant les anciens élèves du lycée Emile Loubet de Valence sur Jean Giono qu'il avait connu et qu'il admirait beaucoup.

Pierre Vallier

(Article paru dans le "Dauphiné Libéré" du 8 avril 1998)

Arsène Héritier a été élu membre actif de l'académie drômoise le 15 décembre 1975.

Relatant son discours de réception, notre regrettée consœur Idelette Liénart écrivait :

"Arsène Héritier nous apporte les vues philosophiques que lui inspire la confrontation constante entre l'homme actuel et notre ancêtre qui, dans la Drôme, ne remonte pas à plus de 300000 années. Toutes les inventions, tous les "progrès" de cet ancêtre, s'ils lui ont apporté des avantages matériels, ont nui aussi à sa conservation. Il est devenu habile à tuer, et en entendant parler de l'énergie atomique, le préhistorien se demande avec une certaine angoisse, si nous ne serions pas arrivés au dernier palier de l'ascension de l'espèce humaine.

Quant aux joies réelles de son métier, la plus grande a été, enfant, la découverte de son premier silex, et, adulte, celle du gisement préhistorique d'Orgnac."

Maurice VERILLON : "L'Homme-Diois"

Il était l'Homme-Diois par excellence. Et il était difficile de trouver plus diois que Maurice Vérillon, ancien sénateur-maire de Die et vice-président du conseil général. Il s'était nourri de cette terre depuis plus de soixante ans, et il en avait épousé les habitudes, les traditions, la façon de faire, la manière d'être, l'importance qu'il faut donner aux choses, le respect des hommes.

Il connaissait par cœur les grands et petits secrets du pays, et savait ce qu'il convient de faire et de dire, et de ne pas faire et de ne pas dire.

Il était l'artisan du Diois moderne qui s'était fait aussi avec son histoire, son passé, et tous ses hommes et ses femmes, des gens droits, discrets et fiers. Maurice Vérillon était des leurs.

Je l'ai connu peu après la Libération, dans l'enthousiasme d'une vie nouvelle.

Il était tout en hauteur, mince, élégant, adepte du costume bleu marine ou gris en plein été.

Il a eu très tôt la chevelure argentée, légèrement ondulée, et un regard clair et toujours bienveillant. Son pas était souple, sa voix calme et douce. Cela devait arriver, mais je n'ai jamais vu Maurice Vérillon dans une grosse colère. Fin diplomate, je lui disais : "*Maurice, vous auriez dû être ambassadeur*"...

Mais il était diois et voulait le rester avant tout.

Il a fait mille bonnes choses pour le Diois, tant au Conseil Général qu'au Sénat. Il a sauvé l'express Valence-Briançon, le tribunal de

commerce de Die, maintenu le lycée menacé, créé le centre administratif, contribué à la création du Parc du Vercors, et présidé avec bonheur le Comité Départemental du Tourisme, du temps où son ami Georges Roux en était le directeur. Mais Maurice Vérillon aimait aussi les arts : il a milité dans "La Gazette des Beaux-Arts" pour que le Palais du facteur Cheval soit classé monument historique par Malraux. A une époque où ce n'était pas courant, il avait commandé au sculpteur Bernard Milleret, mari de la romancière Dominique Rolin, une superbe fontaine en céramique polychrome pour l'esplanade du lycée. Et il a aussi encouragé de toutes ses forces l'association des "Amis des arts", animée alors par Mmes Domenach et Baral, et l'essor du musée de Die dont le conservateur était Henri Desaye.

Il y avait donc Die, le Diois et la Drôme, sa province chérie, et sa famille. Il fut durement éprouvé en perdant successivement sa charmante épouse dans un accident de la route, puis son fils dans un accident d'avion. Et il reportait toute sa tendresse, avec la pudeur qui le caractérisait, sur sa fille Jacqueline. Et puis il y avait les amis autour de deux médecins, complices et frères depuis toujours, les docteurs Thiers et Abel, et de Jean Adhémar, le conservateur en chef du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale. L'amitié était vitale pour lui. Nous avons appartenu au même club, aussi puis-je en témoigner. Il était prévenant, fidèle, délicat, et tous ses amis en savent quelque chose. Qui racontera les dîners diois, les fêtes de la lavande à Lesches en Diois, les sermons en patois du curé Froment, notre expédition drômoise à l'Elysée où François Mitterrand lui remettait, à côté de la Légion d'honneur, la cravate de commandeur de l'ordre du Mérite. Il était entouré notamment de ses successeurs au Sénat, Gérard Gaud et Jean Besson. Un peu plus tard, le président de la Drôme, Jean Mouton,

avait organisé un déjeuner pour les 90 ans de Maurice Vérillon, entouré des parlementaires, dont le benjamin était son jeune collègue, le sénateur Besson

En plus de tout le reste, Maurice Vérillon était un raconteur d'histoires absolument délicieux. Et lorsqu'il était en compagnie de son complice, Frédéric Thiers, on atteignait des sommets d'humour. On trouve d'ailleurs trace de cet esprit caustique dans la plaquette que le docteur Duconnet a consacrée au docteur. Thiers il y a deux ans. Le vieux sénateur avait largement dépassé les 90 ans lorsqu'il avait tenu à m'emmener déjeuner à Chatillon en Diois au volant de sa voiture. Il conduisait encore comme un jeune homme, un peu trop intrépide... En décembre, j'ai passé toute une après-dinée chez lui à raconter des souvenirs, à évoquer des amis disparus. *"Vous verrez, m'avait-il dit, ce sera mon dernier Noël"*... Il n'avait plus l'ouïe très fine, mais il était resté spirituel, vif et drôle. Une fois encore, il m'avait dit : *"vous savez, Pierre, dans ce Diois où j'ai fait ma vie, les paysages que j'ai le plus aimés, ce sont ceux que l'on découvre du sommet des cols qui entourent Die"*. Ce fut notre dernière conversation.

Pierre VALLIER

(Article paru dans le Dauphiné Libéré du 9 juin 2001)



Marcel COLOMB

C'est une ancienne et attachante figure de Valence qui vient de disparaître. Marcel Colomb est mort dans la maison où il était né en 1908, qui était aussi la maison de son grand-père, de son père, et aujourd'hui de son fils Charles et de sa belle-fille Maryline, tous deux architectes, rue du Jeu-de-Paume à Valence.

Elève des Trinitaires de Saint-Félix, puis du lycée Emile-Loubet où il avait connu Jacqueline Delubac, une des femmes de Sacha Guitry, il commença une carrière dans l'administration des finances. Ensuite, au décès de son beau-père, maître Broët, notaire à Saint-Vallier, il reprit son étude et exerça la profession pendant une quarantaine d'années jusqu'à sa retraite en 1973.

A cette date, Marcel Colomb retrouva la maison familiale de Valence peuplée des souvenirs de son grand-père Victor Colomb, qui connut les artistes, écrivains et poètes de la région et reçut tous ces messieurs rue du Jeu-de-Paume, se liant d'amitié avec la plupart d'entre eux. C'est ainsi qu'il constitua une bibliothèque remarquable, contenant des ouvrages précieux dans le domaine valentinois et régional. On y retrouve la trace de Louis le Cardonnel, Gabriel Faure, Jean-Marc Bernard, Louis Ageron, Charles Forot, Jean Chièze et beaucoup d'autres. Aussi, lorsque le Lions-club Doyen publia son hommage au Cardonnel et à Bernard, il eut recours aux aquarelles d'Ageron pour l'illustrer, œuvres des collections de Marcel Colomb.

Féru d'histoire locale il avait écrit plusieurs articles et prononcé des conférences, notamment sur Jeanne de Flandresy, particulièrement à l'Académie drômoise. Il avait joué un rôle important à la Société

d'archéologie, à la Sauvegarde des monuments anciens, aux Amis de Léoncel. Il était également mobilisé en faveur des orgues de la cathédrale et la conservation du portail de l'ancienne préfecture et tout ce qui touchait au Valence ancien le passionnait.

Naturellement, Marcel Colomb était grand amateur de lecture, épistolier fervent tout en appréciant fort la conversation avec des amis. Marcel Colomb avait cinq enfants : Jean, notaire à Saint-Vallier puis à Grenoble, René, assureur à Crest, Madeleine, bibliothécaire à l'Institut catholique universitaire de Paris, Charles, architecte à Valence, et Blandine qui vit aux Etats-Unis. Avec ses enfants et son épouse, Anne-Marie, il aimait recevoir sa famille avec ses petits-enfants et deux arrières petits-enfants.

Pierre Vallier

(Article paru dans le "Dauphiné Libéré" le 4 mai 2002)

**LISTE DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DRÔMOISE
DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
AU 4 MAI 2002**

CLASSE DES LETTRES

Mesdames:

Micheline Cornet, 183 Avenue Maurice Faure, Valence.

Annie Friche, "Les Gros Pays", Alixan

Marcelle Gambus, "Le Sage", La Bégude de Mazenc.

Françoise Sarailon, 62 avenue Jean Moulin, Romans

Suzanne Tiziou, 22 avenue d'Aygu, Montélimar.

Lucie Verger, 38 rue Freycinet, Valence

Isabelle Vallentin du Cheylard, 13 rue Bouverie,

Montélimar

M. Emer

M. d'Hon.

Messieurs:

Alain Balsan (maître), 1 rue Mirabel-Chambaud, Valence

Pierre Bérard, 30 rue des Chartreux, Lyon.

Comte André de Bretteville, Château la Gardette, Livron

André Charretier, 10 rue Sainte-Thérèse, Valence

Henri Chosson, 5 rue des Bateliers, Andancette

Jean-Noël Couriol, "Village", Beaufort-sur-Gervanne.

Bruno Cuffini, Chanos-Curson

Jacques Delatour, 7 rue Thiers, Valence

Jean Durand, Vieux Village, Savasse.

Bruno Durieux, Mairie de Grignan, Grignan

Jean Escoffier, "La Grande Maison", Vinsobres.

Rambert George, "La poulate", Etoile sur Rhône.

Marcelle Giacomini, Mas de l'Hermitage, 7 chemin des Prés,-Tain
Laurent Jacquot, 11 rue Raphaël Dorne, Romans
Jean Laget, "Les Lauriers", Nyons
Jean Lovie., "Les Chénons", La Baume-Cornillane.
Michel Planas, docteur, Villa "Sol", Etoile sur Rhône.
Henri Pouzin, rue Ernest-Martin, Génissieux
Georges Roux, Place Chateauras, Dieulefit. **M. Emer.**
Pierre Sogno, 4 avenue de la Garen, Pierrelatte.
Pierre Vallier, ancien président, 7 rue Buffon,- Valence.

CLASSE DES SCIENCES

Mesdames:

Marquise Amicie d'Arces, "Le Breuil", Malfat
Christiane Marandet, "Le Village", Mirmande.

Messieurs:

Pierre André (docteur), 360 avenue Victor-Hugo , Valence
Jean Berthon , 20 chemin de .La Gondole , Montélimar
Maurice Damez (docteur), 12 rue Chevandier , Valence
Edmond Estour (docteur), Quartier Foissonnet, Beaumont-lès-Valence
Pierre Réveillat, 4 rue Saunière , Valence
Jacques Sarano (docteur),76 rue 4 septembre , Valence
Freddy Tondeur, rue Toesca , Nyons.
Robert Vivian, 9 Allée Sully , Echirolles

CLASSE DES ARTS

Mesdames:

Frédérique Bon, Chanos-Curson **présidente d'Honneur**
Yvonne Lançon, ancienne présidente, 65 avenue Camus, Nantes **M. Emer.**

Messieurs:

Henry Fuoc, "Cagnards", Saou.
Raoul Lambert des Cilleuls, (abbé), Mours-Saint-Eusèbe
Guy Marandet, "La Grande Maison", Mirmande
Frédéric Morin, Route d'Etoile, Montoisson,
Pierre Palue, Chavannes
Yvon Tardy, Quai Molière-Nord, Montvendre

M. Correspondant : *Louis Monier*, 10 rue Martel, Paris

